

**Politis**  
HORS-SÉRIE N° 57

# Politis

HORS-SÉRIE  
NOVEMBRE  
DÉCEMBRE 2012  
[www.politis.fr](http://www.politis.fr)

Économie verte  
**La nature  
à vendre**

M 04886 - 57 H - F - 5,00 € - RD





# CLASSEMENT MONDIAL DES ENTREPRENEURS

# 473 956 753<sup>ème</sup>

Ricardo Jacobs, 32 ans, responsable recherche de SPP  
Surplus People Project, Afrique du Sud

Ville : Le Cap

Date de création : 1985

Secteur d'activité : agriculture

Nombre d'employés : 22

Mission : aider les paysans sud-africains expropriés par l'État à négocier la redistribution des terres au profit d'une agriculture tournée vers l'autonomie alimentaire.

Impact : 400 000 hectares de terrain ont été rendus aux paysans qui peuvent de nouveau vivre de leur terre.



## IL N'Y A PAS DE PETITES RÉUSSITES.

Pour les 500 partenaires du CCFD-Terre Solidaire, la réussite ne se mesure pas seulement en dollars. Elle se mesure aussi en utilité sociale. Pour transformer le monde, ici et là-bas.

Découvrez ces entrepreneurs qui changent le monde sur [ccfd-terresolidaire.org](http://ccfd-terresolidaire.org)



4, rue Jean-Lantier - 75001 Paris



ccfd-terre solidaire

## 4 ÉCONOMIE VERTE

La planète, nouvel objet à but lucratif ?

par Christophe Bonneuil

## 8 AUX SOMMETS DE LA TERRE

De Stockholm à Rio, comment la société civile a perdu la main

■ Entretien avec **Maurice Strong** : « Il ne s'agit plus de rêver d'abondance mais d'organiser la survie. »

## 12 TERRES VIVANTES

Andalousie, la terre contre la crise, par Jean Duflot ■

Reportage : Un café et une ferme, s'il vous plaît ! ■ Entretien

avec **Philippe Desbrosses** : « Les jeunes néoruraux vont sauver l'agriculture » ■ L'économie verte contre les forêts et les peuples,

par Sylvain Angerand, des Amis de la Terre ■ Le vivant, nouveau

créneau porteur ■ Entretien avec **Javier Sanchez**,

de **Via Campesina** : « L'agriculture paysanne est la seule solution ».

## 26 GASPILLAGE D'ÉNERGIE

Reportage : Électricité, l'Allemagne mise sur le vert ■ Pétrole,

gaz : jusqu'où vont-ils creuser ? par Maxime Combes, de l'Aitec ■

La Réunion : un bon coup de canne pour le pétrole vert ■ Biomasse :

halte au pillage de masse, par Jim Thomas, d'ETC Group.

## 40 L'EAU EN COMMUN

Reportage : Une source de bienfaits dans les savanes ■

Eau : la pollution garantie sur facture.

## 44 LE NOUVEL ESPRIT SOLIDAIRE

Comment contrer l'idéologie managériale ? par Bruno Frère.

## 47 CULTURE

La biodiversité, ça concerne aussi la culture !

par Patricia Coler, de l'Ufisc.

## 49 LECTURE

Vous avez dit : « économie verte » ? ■ Les lectures

incontournables.

Par Thierry Brun

# OPA sur l'ONU

**L**es Sommets de la Terre sont le plus grand espace de négociations des Nations unies. Ils se réunissent tous les dix ans au plus haut niveau pour débattre de l'état de la planète, évaluer les progrès réalisés et les grands défis à relever. Quarante ans après la conférence internationale de Stockholm, vingt ans après le sommet de Rio sur l'environnement et le développement de 1992, la conférence sur le développement durable (Rio+20) qui s'est tenue cette année se devait d'être à la hauteur de son ambitieux slogan : « L'avenir que nous voulons ».

**Rio+20 n'a cependant pas atteint** cet objectif d'éveiller la conscience des gouvernements et des entrepreneurs sur les dangers de la crise écologique planétaire. Il a surtout été une étape majeure pour la prise de contrôle des biens naturels par les entreprises et les acteurs financiers. Un nouveau concept d'économie verte y a été imposé pour « contribuer à combler les différences technologiques entre pays développés et en développement ».

Ce concept a été violemment critiqué par les négociateurs du groupe des pays en développement (G77), qui ont estimé qu'il s'agissait là d'un « capitalisme repeint en vert ». En vérité, un écran de fumée pour éviter de parler des politiques menées depuis vingt ans.

Or, le bilan de ces politiques n'est pas glorieux. « Les nombreuses conventions environnementales internationales promulguées entre 1972 et 1992 se heurtent au refus des lobbies économiques de toute réglementation qui permettrait de s'attaquer collectivement

et de manière socialement équitable à la crise écologique globale (1). »

Concrètement, aucune des conventions signées sur le changement climatique, la biodiversité et la désertification n'a atteint son but. Dans ces trois domaines, la situation a empiré.

**Des ONG internationales** comme les Amis de la Terre (2), qui ont une solide expérience des négociations, ont surtout observé que la transformation du développement durable en économie verte s'est accompagnée de l'influence grandissante des multinationales et du secteur financier dans les instances onusiennes. On y recommande de faire appel au secteur privé pour gérer les ressources naturelles et éradiquer la pauvreté. Ainsi, pendant que les ressources non renouvelables s'épuisent, les puissances industrielles mènent une compétition pour en sécuriser l'accès. Les pollutions se généralisent et s'amplifient, la biodiversité disparaît... Il n'est question que de transformer la nature en capital et de financer ses « services ».

Le dernier Sommet de la Terre a accouché d'une orientation inquiétante en ne prenant en compte que les intérêts des États et des multinationales, qui mènent, à travers cette économie verte, une offensive pour trouver de nouvelles sources de croissance et de profits. Or, sacrifier le marché et la propriété privée, sous l'égide de l'ONU, ne constitue certes pas une alternative à la crise environnementale et alimentaire.

(1) **La nature n'a pas de prix, les méprises de l'économie verte**, Attac, éditions Les liens qui libèrent, 2012.

(2) Lire les pages 18 à 20.

Rio+20 a été une étape majeure pour la prise de contrôle des biens naturels par les entreprises et les acteurs financiers.

Couverture : Marion Geoffroy - Photo : JF. Diório/Agência Estado/AFP

## Sur Politis.fr



### La nature en Bourse : les perversions de l'économie verte

Un dossier publié avant le Sommet de la Terre à Rio en juin 2012 (*Politis* n° 1205, 31 mai 2012) analyse l'évolution des conférences onusiennes sur la

préservation de l'environnement et le développement durable. On y découvrira les nouvelles orientations vers une économie « verte » imposée par les élites planétaires.



**Christophe Bonneuil**  
Chercheur  
au CNRS et  
membre de la  
commission  
écologie et  
société d'Attac\*.

# La planète, nouvel objet à but lucratif ?

Attention, danger ! Certains veulent aujourd'hui étendre aux processus vitaux de la planète les logiques de financiarisation qui ont causé la crise.





et à la quête de profits au nom de la planète. La crise écologique est désormais présentée comme une formidable opportunité de croissance, un nouveau business. Ainsi, en 1997 la revue scientifique *Nature* publiait un premier calcul de la valeur monétaire des services annuellement rendus par la nature à l'échelle planétaire : celle-ci était alors comprise entre 16 000 et 54 000 milliards de dollars. La perte annuelle de biodiversité était, quant à elle, estimée à 4 400 milliards de dollars.

### Des pratiques néocoloniales

Sur la base de ces calculs, sous-évalués, on nous affirme qu'on ne pourra sauver la planète qu'en la soumettant entièrement au jeu du marché. *Exit* l'action publique, en panne aussi bien au plan national qu'international, comme on l'a vu lors de la Conférence des Nations unies sur le développement durable en juin 2012. Mettons un vrai prix sur la nature et chacun de ses « services », et les agents économiques prendront enfin les bonnes éco-décisions pour la planète !

Ce projet néolibéral, qui se revendique parfois ouvertement comme un « environnementalisme marchand » (*market environmentalism*), est au cœur de l'« économie verte ». Avec des discours présentant la nature comme une entreprise flexible, avec la montée d'« instruments de marché » pour conserver l'environnement, il vise à capturer, du gène à la biosphère, les cycles bio-géo-chimiques, énergétiques et écologiques de la planète pour les brancher sur la sphère financière.

Adopté au Sommet de la Terre à Rio en 1992, l'Agenda 21 prônait déjà la création d'un marché mondial des biens et services environnementaux : « *Il faut faire l'effort [...] d'introduire chaque fois que nécessaire le principe de la loi du marché dans la conception des instruments et politiques économiques destinés à favoriser un développement durable* », avec « *la création de nouveaux marchés dans les domaines de la lutte contre la pollution et de la gestion écologiquement plus rationnelle des ressources* » (Art. 8.31 et 8.32). Au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les services environnementaux sont inclus dans les négociations sur les services qui ont commencé en janvier 2000. La libéralisation des biens et services environnementaux est expressément mentionnée dans la Déclaration de Doha, en novembre 2001.

Ainsi, les « services écosystémiques » sont en passe de devenir de nouvelles marchandises globales aussi lucratives que l'étaient les « produits coloniaux » il y a un siècle. Comme eux, ils ne sont exempts ni d'une imagerie coloniale – celle de nouvelles richesses mal gérées par les indigènes, qui seront enfin « mises en valeur » par la science et le marché – ni des pratiques néocoloniales d'échange inégal et de spoliation.

Prenons le cas de la biodiversité. La Convention sur la diversité biologique (CDB), adoptée à Rio en 1992, se donnait pour objectifs « *la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, notamment grâce à un accès satisfaisant aux ressources génétiques et à un transfert approprié des techniques pertinentes...* » (Art. 1). Il s'agissait donc de conserver la biodiversité par la mise en marché de ses éléments, les « ressources génétiques ». Cette vision impliquait de réduire la complexité des processus biologiques et culturels à un « stock » d'éléments séparés, de découper le vivant en « ressources » qui puissent être possédées, vendues et achetées. Avec la montée des enjeux industriels liés aux biotechnologies, un nouveau régime de propriété intellectuelle sur le vivant avait été validé dès 1980 par la Cour suprême américaine, avant d'être imposé au monde par l'accord de l'OMC sur la propriété intellectuelle en 1995, puis validé en Europe dans une directive de 1998.

Contrairement aux politiques antérieures des parcs naturels et de protection des espèces, la CDB adosse la conservation de la biodiversité à la valorisation propriétaire et marchande de ses éléments. Cette marchandisation est organisée par la Convention en échange de deux contreparties : la reconnaissance de la souveraineté nationale sur les ressources biologiques et le partage des fruits des innovations tirées de ces ressources avec les communautés locales. On a ainsi péniblement abouti à des règles de « *partage des avantages* » à Nagoya en 2010, qui ne sont ni effectives ni satisfaisantes.

Ce paradigme de Rio, « *privatiser et marchandiser pour conserver* », est le produit de l'idéologie économique dominante, qui tend à sacraliser le marché et la propriété privée, et à dévaloriser le domaine public et le domaine des biens communs. Un des moments fondateurs de cette rupture idéologique a été la publication, en 1968, du célèbre article de l'écologue américain Garrett Hardin, « *The Tragedy of the Commons* ». Pour Hardin, les biens communs sont menacés de disparition du fait d'une pression démographique trop forte et d'une exploitation trop intense.

L'idée de libre accès qui caractérise ces biens doit être abandonnée car elle a pour conséquence le gaspillage et la tragédie de leur disparition. En identifiant ainsi les biens communs avec des biens en accès libre, Hardin oublie une part majeure de l'histoire de l'humanité, qui a consisté justement à établir des règles communes, écrites ou orales, et souvent très sophistiquées, d'usage des biens communs. >>>

Une bactérie présente dans un geyser du parc de Yellowstone a servi au développement d'une méthode d'analyse de l'ADN. Breveté, ce processus a été vendu 300 millions de dollars à une multinationale...

BLEIER/AFP

**S**elon le rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), l'économie verte est « *une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources* ».

Au-delà de cette définition floue et lisse, qu'est-ce que l'économie verte ? Elle est plus qu'un simple « *greenwashing* » par lequel entreprises et gouvernements reçoivent en vert des politiques pour mieux oublier qu'une transition écologique radicale est nécessaire. Elle est plus qu'une série d'investissements – bienvenus et créateurs d'emplois – dans les énergies renouvelables et l'isolation. Fondamentalement, l'économie verte représente le projet néolibéral de faire entrer la biosphère tout entière dans les flux du capital financier. Il n'est plus question de mettre des limites à l'activité économique

**Ce paradigme de Rio, « marchandiser pour mieux conserver », est le produit de l'idéologie économique dominante.**



Le requin blanc (ici dans le golfe d'Aden) : une espèce menacée par l'homme... et « sauvée » par le marché ?

DIRSCHERL/ BILDERBERG

» Depuis les thèses d'Hardin et de l'économiste britannique Ronald Coase (qui affirma la supériorité des marchés de droits sur les taxes dans la gestion de l'environnement), l'idéologie économique dominante a imposé l'idée d'une nature qui ne serait bien gérée que par l'établissement de droits de propriété. Le marché, grâce aux signaux donnés par les prix, qui doivent désormais incorporer les « externalités » (coût des pollutions, services des écosystèmes, valeur du « capital naturel »), est censé assurer la meilleure distribution des flux économiques, et par extension l'équilibre écologique. Mais, vingt ans après la Convention de Rio sur la diversité biologique, il apparaît que le modèle réductionniste et marchand d'une conservation de la biodiversité par la marchandisation de ses éléments a échoué. Les firmes pharmaceutiques et biotechnologiques

**Les forêts sont conceptualisées comme des équipements, pourvoyeurs du stockage de l'eau ou du carbone.**

n'ont pas massivement investi dans la bioprospection. Elles comptent plutôt sur la recherche publique, sur les immenses collections dont elles disposent déjà, et sur les biotechnologies, pour innover en laboratoire sans passer par la case « nature » et par le « partage des

avantages » avec les populations locales. Par ailleurs, nombreux sont aujourd'hui les économistes constatant que la multiplication des brevets et le durcissement des droits de propriété sur le vivant finissent par bloquer l'innovation. Quant aux revenus de la biodiversité promis aux peuples indigènes, ils n'en ont le plus souvent pas vu la couleur. Du point de vue environnemental, le modèle de « conservation par la commercialisation » de la CDB n'a pas ralenti l'érosion de la biodiversité : le taux de disparition d'espèces est mille fois supérieur à la normale, et les biologistes parlent de la situation actuelle comme la sixième crise d'extinction biologique, la cinquième étant, il y a 65 millions d'années, celle qui a vu disparaître les dinosaures.

Après cet échec, on aurait pu conclure à l'incapacité des mécanismes de marché à bien gérer l'environnement, et travailler au renforcement des biens communs et des droits collectifs ainsi qu'à la limitation des pressions majeures pesant sur la biodiversité. Que nenni ! Tels des Docteurs Diafoirus, les puissants et leurs économistes concluent au contraire qu'il faut encore plus de privatisation et de marchandisation qu'en 1992. Que la mise en marché doit à présent toucher la biosphère entière, et ne plus se limiter aux

« stocks » mais s'étendre aux processus et aux « flux », c'est-à-dire aux « services de régulation » rendus par les écosystèmes.

## L'imaginaire du réseau

Une nouvelle conception de la nature a progressivement émergé dans les instances scientifiques et politiques internationales, au point de faire passer la notion de biodiversité derrière celle de « services écosystémiques ». Avec les apports de l'écologie des paysages, de la biologie de la conservation ou de l'écologie fonctionnelle, la biodiversité est vue comme un tissu continu de vie, pourvoyeur de potentialités d'évolution et de services multiples. L'accent est mis sur les flux, la connectivité, la « participation » des populations, et non plus seulement sur les stocks, les entités, comme l'illustrent les dispositifs de trames vertes et de corridors écologiques.

Ces nouvelles approches ont infléchi simultanément les conceptions de la nature, du social et de l'économie autour du paradigme du réseau, de la résilience et de la complexité adaptative. Comme les entreprises, les êtres vivants et les écosystèmes sont évalués moins sur leur performance en conditions réglées, stables et optimales, comme c'était le cas il y a un demi-siècle, qu'en fonction de leur habileté à s'ajuster à des changements rapides et constants. De l'ADN à la biosphère, le vivant est de plus en plus vu comme un système agile, adaptatif, complexe et réticulé.

Ce point fait écho aux représentations dominantes du nouvel ordre économique et politique, caractérisées par l'imaginaire du réseau, l'innovation perpétuelle, la spécialisation flexible et la « gouvernance » participative. La biologie des systèmes, la science des réseaux et des systèmes complexes ou l'écologie fonctionnelle participent du nouvel esprit du capitalisme et de la société liquide. Les anciens bornages, les compartimentations entre espèces, entre « variétés de pays » et « variétés élite », entre conservation et utilisation de la diversité, érigés par le modernisme industriel et fordiste du XX<sup>e</sup> siècle, sont dépassés par une exaltation du mouvement, du flux, de la connexion et de l'hybridité.

Désormais, la nature est connectée, comme l'illustre le film *Avatar*, dans lequel les bons sauvages se caractérisent par leur capacité à se brancher sur une nature-réseau. Ainsi, pour le rédacteur en chef de la très technophile revue *Wired* : « Un réseau distribué, décentralisé, est plus un processus qu'une chose [...] Ce qui compte, ce n'est pas ce que vous vendez au client, c'est ce que vous faites pour lui. Ce n'est pas ce que chaque chose est qui compte, c'est ce à quoi elle est connectée, ce qu'elle fait. Les flux deviennent plus importants que les ressources. [...] La vie est une chose en réseau – un être distribué [...], la vie est quelque chose en flux (1). » La biosphère, la nature sont ainsi



repensées à travers le prisme de métaphores libérales-darwinistes, naturalisant le capitalisme postfordiste, et de prophéties annonçant une économie de fonctionnalités, dans laquelle l'enjeu est plus la maîtrise de l'accès aux flux que la possession statique des objets.

Pour Robert Costanza, l'écologue et économiste qui a proposé en 1997 un premier calcul de la valeur monétaire des services de la nature, les services écosystémiques « consistent en des flux de matière, d'énergie et d'information en provenance d'un stock de capital naturel, qui se combinent avec les services des activités industrielles et humaines pour générer du bien-être humain (2) ». Reprenant ces calculs, l'Union internationale de conservation de la nature (UICN) voit en la nature « la plus grande entreprise de la terre ».

Le Millenium Ecosystem Assessment, publié par les Nations unies en 2005, a imposé cette nouvelle représentation dans les arènes internationales. La nature devient une entreprise de « services ». En arrière-boutique, des « services d'appui » maintiennent le tissu écologique. Au guichet, trois types de « services » sont rendus aux humains : les « services d'approvisionnement », correspondant à ce qui était autrefois appelé « ressources », comme le bois, la production alimentaire, etc. ; les « services de régulation » du climat, des maladies, de la pluviométrie, de la qualité de l'eau, etc. ; les « services culturels », fonctions récréative, touristique et spirituelle de la nature.

Le nouveau mode de gestion de la biodiversité entend calculer la valeur monétaire des services rendus par celle-ci en vue d'internaliser ces fonctions écologiques. Des mécanismes permettent aux utilisateurs des services, par exemple des collectivités consommatrices d'eau potable, de rémunérer les populations qui gèrent les milieux, comme les agriculteurs d'un bassin ayant des pratiques respectueuses de la qualité de l'eau. C'est le principe du « paiement pour service écologique ».

Après avoir marchandisé les éléments de la biodiversité, on en marchandise les services. Les forêts tropicales sont alors conceptualisées comme « des équipements, grands pourvoyeurs mondiaux de stockage de l'eau, de stockage du carbone, de conservation des sols (3) » et d'hébergement de biodiversité. Cette approche s'accorde avec la financiarisation de l'économie et des ressources naturelles. De nouveaux fonds d'investissement fleurissent et tentent de se positionner les premiers sur ces marchandises fictives que sont les services écosystémiques.

Aux États-Unis, près de cinq cents « banques de biodiversité » (par habitats ou par espèces) ont été établies depuis les années 1990 sur

80 000 hectares, et pour un chiffre d'affaires annuel de 3 milliards de dollars. Ce marché de la biodiversité, qui émerge aussi en France et dans les pays du Sud, naît de l'obligation réglementaire (ou d'engagements d'entreprises soucieuses de leur image) faite aux opérateurs de compenser dans un endroit Y les dégâts causés par une activité économique en un lieu X. Cette compensation se fait en achetant au gestionnaire de la réserve Y (banque de biodiversité) des « crédits » supposés égaux ou supérieurs à la valeur de ce qui a été dégradé en X. En bonne logique libérale, c'est là un mécanisme de flexibilité qui incite à compenser, là où c'est le moins cher, plutôt qu'à veiller à l'intégrité de territoires qui ne sont nullement interchangeables.

Parmi les instruments de marché promus comme l'alpha et l'oméga du sauvetage de la planète, émerge aussi la possibilité d'utiliser des quotas transférables aux espèces menacées. La revue *Nature* a récemment publié la proposition faite par des économistes d'un marché des droits à pêcher la baleine (4). Il permettrait d'acheter des quotas de baleines aux pêcheurs, qui seraient ainsi incités à ne pas pêcher. Outre qu'elle « oublie » de prendre en compte la probable hausse des prix créée par la demande des consommateurs de produits baleiniers, cette proposition illustre bien l'idéologie néolibérale : il faut transformer la nature en marché pour mieux la conser-

ver. Et transformer les opposants écologistes (accusés de mener des campagnes coûteuses et peu efficaces) en

simples « clients » dans un jeu consensuel et « win-win » : cette vision marchande est une négation de la politique.

À ces instruments de marché s'ajoutent peu à peu des produits dérivés. Il s'agit d'une part de produits financiers et assurantiels qui pourraient conduire certains agents économiques à spéculer sur la disparition d'espèces comme d'autres ont spéculé sur l'écroulement des subprimes, et d'autre part de prêts hypothécaires gagés sur l'environnement, placés auprès de communautés locales du Sud pauvres en ressources économiques mais riches en ressources naturelles. Ces prêts seraient gagés sur l'environnement, avec spoliation en cas de défaut de remboursement...

On assiste ces dernières années à un mouvement de couplage de plus en plus intime entre les flux du capital et les processus écologiques. Les grandes ONG comme le WWF, tout comme les institutions internationales, tel le PNUF, organisent et accompagnent ce mouvement, en arguant de l'échec, certes réel, des politiques passées. S'opère ainsi une privatisation de l'action publique environnementale

des Nations unies, rendues impuissantes par le recul des financements des États et la panne du multilatéralisme. Le fruit semble mûr pour livrer la gouvernance du climat aux marchés du carbone, à la Banque mondiale et à l'OMC, pour livrer la biodiversité aux banques et s'en remettre à Bill Gates pour le développement.

## Vers un effondrement écologique

Mais n'y a-t-il pas danger à étendre aux processus vitaux de la planète les logiques de financiarisation qui ont causé la crise financière ? C'est un enjeu éthique et politique, mais aussi une question de survie et de résilience écologique : à quoi bon préserver la forêt si la tonne de carbone tombe sous les 3 dollars ? Si les fonctionnements des écosystèmes étaient entièrement couplés avec les valeurs financières, nous irions tout droit, en cas de nouvelle grande crise financière, vers un effondrement écologique planétaire. ■

» Ch. B.

\* Christophe Bonneuil est l'un des auteurs, avec Geneviève Azam et Maxime Combes, de l'ouvrage d'Attac *La nature n'a pas de prix. Les méprises de l'économie verte* (Les liens qui libèrent, 2012).

(1) K. Kelly, *Out of control. The New Biology of Machines, Social Systems and the Economic World*, Addison Wesley, MA, 1995.

(2) Costanza R. et al., *The value of the world's ecosystem services and natural capital*, *Nature*, 1997.

(3) Steiner et Sukhdev, 2009.

(4) *Nature*, 12 janvier 2012.

## Demain, on pourra acheter des quotas de baleines pour les protéger ou s'assurer contre l'extinction d'une espèce...

**LA VÉRITÉ SUR LES OGM, C'EST NOTRE AFFAIRE !**  
Corinne Lepage  
Corinne Lepage retrace la saga des OGM en Europe, les conflits d'intérêt à l'œuvre, les défaillances des autorités publiques, les manœuvres des firmes, et le combat mené en faveur de la transparence sur les effets des OGM. Pour éviter un nouveau scandale de santé publique, il faut que le principe de précaution puisse être appliqué !  
ISBN : 978-2-84377-172-9 - 126 pages - Prix : 8 €

**SEMENCES : UNE HISTOIRE POLITIQUE**  
Christophe Bonneuil et Frédéric Thomas  
D'où proviennent les variétés de légumes, fruits et céréales que nous consommons ? Est-il légitime qu'elles fassent l'objet de formes restrictives de propriété intellectuelle ? Ce livre propose une histoire de l'amélioration des plantes en France depuis la Seconde Guerre mondiale.  
ISBN : 978-2-84377-165-1 - 215 pages - Prix : 21 €

EDITIONS Charles Léopold Mayer



TOMLINSON/ IMAGE SOURCE

# De Stockholm à comment la société civile a perdu

Claude-Marie Vadrot a assisté aux Sommets de la terre de 1972 et de 2012. Il compare ces deux événements et montre comment, de l'un à l'autre, la dimension contestataire s'est évaporée.

**U**n changement majeur distingue la première conférence des Nations unies sur l'environnement de Stockholm, qui s'est tenue en 1972, de celle de Rio de Janeiro en 2012. Il réside dans la nature des rapports entre les participants officiels et la société civile. En 1972, la distance pour aller du centre de conférence des chefs d'État aux forums des associations n'était que de quelques centaines de mètres, et nulle mesure policière ne les séparait. En 2012, 50 kilomètres, soit une heure d'autobus, séparaient la conférence officielle du Sommet alternatif des peuples. Et accéder à la rencontre de 2012 a nécessité de franchir la barrière des contrôles et de montrer des accréditations longuement vérifiées.

Cette évolution en dit long sur l'altération des échanges entre les politiques et la société civile. À Stockholm, les uns pouvaient s'exprimer chez les autres et réciproquement. Un ministre, voire un chef d'État ou de gouvernement, n'hésitait pas à rencontrer les contestataires et à discuter pied à pied avec eux. Ce qui suscita, par exemple, un passionnant dialogue entre Indira Gandhi, alors Première ministre de l'Inde, et une salle parfois houleuse de militants. À Rio, il fallait faire partie d'une ONG « autorisée » pour dialoguer avec les délégués officiels... Au-delà des décisions prises ou repoussées à plus tard, Stockholm a été une fête de la

parole, un festival de révélations et d'échanges sur l'état du monde, les pollutions, les destructions, la démographie, les famines, l'agriculture, la baisse déjà constatée de la biodiversité,

*Stockholm a été une fête de la parole, un festival de révélations et d'échanges sur l'état du monde.*

le mauvais état des mers, la régression de la forêt amazonienne, le sous-développement ou le sort réservé aux « peuples premiers ». Les questions qui mobiliseront par la suite

la mouvance environnementaliste, y compris celles concernant le réchauffement climatique, y ont été posées. Un quotidien associatif financé par les Suédois sans contrepartie ni censure, sous-titré « *L'environnement, c'est de la politique* », a rendu compte de ces affrontements





# Rio, la main

présents au sein de la société civile et divisant les officiels.

À l'issue de cette conférence de plus de dix jours – loin des trois courtes journées à Rio en 2012 –, le 14 juin 1972, un cortège bariolé de milliers de jeunes a parcouru la ville, sans escorte policière. Les premiers rangs – plutôt dénudés ! – sont parvenus aux portes de la conférence officielle. Ce jour-là, la société civile a demandé, dans une résolution, « un moratoire arrêtant pendant dix ans le meurtre de tout être humain ». Elle proclamait : « Nous, peuples du monde, qui ne reconnaissons ni les frontières nationales, ni les limites internationales, ni les restrictions de déplacements, ni l'appropriation de notre mère la Terre, affirmons et proposons que : puisque les Nations unies ont pris la responsabilité de préserver les espèces en danger, puisque la Conférence de l'ONU sur l'environnement humain a déjà adopté une résolution exigeant un moratoire de dix ans sur le massacre des baleines, puisque la race humaine est une des espèces en danger, ce danger provenant de

## ONG : l'indignation vaine

En juin 2012, à la conférence de Rio, les porte-parole du WWF, de Greenpeace ou d'Oxfam international ont dénoncé les insuffisances et les « trahisons » du texte final. Qu'il s'agisse de la gouvernance, de la biodiversité, des océans, de la fiscalité internationale ou du traitement de la pauvreté, c'était à qui aurait les mots les plus durs. Il ne manquait que l'esclandre ou le geste symbolique. Et puis... rien n'est venu. Alors que les militants de base le réclamaient, les ténors de la contestation n'ont ni renversé la table ni annoncé leur départ d'une conférence officielle où leur statut leur permet de s'exprimer, voire de faire pression sur la négociation. Ils se sont contentés d'affirmer qu'ils allaient « mobiliser », afin que plus tard les bonnes décisions soient prises...

Ce mauvais sketch s'explique à la lecture de la déclaration de la conférence des Nations unies. Les États ont promis que, désormais, les grandes ONG de protection de la nature seraient plus étroitement intégrées dans les processus de décision, et considérées comme des agences des Nations unies à statut particulier. Définitivement *embedded* dans la machine onusienne, ces organisations ont acquis depuis plusieurs années un pouvoir au sein de l'institution, le revers de ce pouvoir étant qu'elles sont devenues un des instruments du consensus qui gouverne les Nations unies. Ces ONG tapent souvent du poing sur la table, mais rentrent vite dans le rang pour ne pas s'exclure du club mondial. Au fil du temps, leurs responsables ont endossé le costume d'experts, faisant

jeu égal avec les hauts fonctionnaires et les diplomates qu'ils côtoient. Ils ont adopté le ton et les prudences de ceux qu'ils affirment combattre. Et le soutien financier de multinationales à certaines de ces ONG a facilité les relations étroites d'experts à experts (lire p. 20-21). Jamais la proximité entre pouvoir et contre-pouvoir n'est apparue avec une telle acuité que pendant la conférence de Rio, transformée en bal des hypocrites. Ces dérives, qui apparaissent de plus en plus insupportables aux militants, posent la question de la représentativité de ces ONG. Sur le territoire français comme au niveau international, les responsables associatifs, qui « négocient » la plupart du temps sans mandat, travaillent avec un personnel certes très qualifié, mais qui ne rend plus de comptes à la base, laquelle n'est convoquée que de temps à autre pour manifester ou verser une cotisation.

› C.-M. V.

*la violence politique, de l'empoisonnement industriel, de l'enrégimentement social, des conflits territoriaux, des armements apocalyptiques, de la faim, de la cupidité, etc., puisque le seul moyen pour la race humaine de survivre est, pour nous, d'arrêter les tueries, qu'il soit*

*décidé que, pour une période d'essai de dix ans commençant le 1<sup>er</sup> juillet 1972, tous les gens de la Terre et tous les gouvernements ayant la prétention de représenter ces gens, qu'ils soient tribaux, locaux, nationaux ou internationaux, reconnaissent que l'homo sapiens »*

» est une espèce en danger et proclament dans l'allégresse un moratoire de dix ans à la chasse, au massacre et à l'empoisonnement de l'environnement des êtres humains. »

En début d'après-midi, le « patron » de la conférence, Maurice Strong (1), a fait une apparition en costume et cravate, qui contrastait avec les tenues du cortège. Après avoir écouté la résolution, il a expliqué qu'il était d'accord avec celle-ci. Le lendemain, les journaux éphémères de la conférence mettaient en une la photo de Strong levant le poing au milieu des jeunes.

Même s'il faut relever une part de récupération de ce mouvement, la journée du 14 juin 1972 est symptomatique d'une conférence qui a vu les militants et la jeunesse faire pression sur les gouvernements. Des militants ont été, sinon écoutés, au moins entendus par quelques

responsables. Surtout, ils ont éveillé les opinions publiques aux liens étroits entre développement et environnement.

L'opposition entre les pays développés, inquiets des des-

tructions et pollutions, et les pays du Sud, réclamant un développement pour lutter contre la misère, n'a pas freiné l'adoption de mesures aujourd'hui encore considérées comme novatrices ou révolutionnaires. Qu'il s'agisse des ressources naturelles, des rejets toxiques, de la préservation de la flore et de la faune, de la pollution des mers, de la surpêche, des catastrophes naturelles, de la stabilité des prix agricoles et des matières premières, de l'action des organismes internationaux, de l'indemnisation des victimes de pollution ou de la fin de l'impérialisme des nantis. Ces points ont été développés dans une déclaration en vingt-cinq articles, rédigés après une négociation de plusieurs jours. À Rio, en 2012, un projet de déclaration finale, rédigé par des technocrates internationaux, était prêt bien avant le début de la conférence.

À Stockholm, il est resté un fossé entre le ton mesuré de la déclaration finale et les exigences de la société civile. Mais, en quittant la capitale suédoise, des personnalités aussi diverses que le premier ministre français de l'Environnement, Robert Poujade, le président de Friends of Earth International, les écolos japonais qui expliquaient les dégâts humains du mercure, les représentants des Indiens et des Inuits ont rapporté l'impression que, pour la première fois, les problèmes environnementaux sortaient de l'ombre, ce qui permettait au grand public de s'en inquiéter et de s'en emparer. Les conférences suivantes (2) ont montré que, pour les gouvernements, le chemin à parcourir est encore long. ■

» C.-M. V.

(1) Devenu par la suite directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), créé par la conférence de Stockholm.

(2) Nairobi en 1982, Rio en 1992, Johannesburg en 2002 et Rio en 2012, ainsi que de nombreuses conférences sur le climat, notamment à Kyoto, Bali et La Haye.



## « Il ne s'agit plus de rêver mais d'organiser la

Dans *le Monde* du 24 octobre 1974, Maurice Strong décrivait en des termes qui restent d'actualité une planète en péril. Extraits.

Né de la conférence de Stockholm sur l'environnement humain en 1972, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) est installé à Nairobi, dans la capitale kényane. Il a dix-huit mois d'existence quand le journaliste Claude-Marie Vadrot rencontre son directeur, Maurice Strong, un Canadien de 45 ans. Ce haut fonctionnaire au langage mesuré est aussi un homme passionné qui explique que ses collaborateurs et lui s'estiment engagés dans une lutte essentielle pour la survie de l'humanité. Au terme d'une année qui fut celle

de la crise de l'énergie qu'il avait annoncée et décrite en juin 1972 en Suède, Maurice Strong résume avec lucidité les défis à relever dans la lutte pour la protection de l'environnement.

Depuis sa création, le Pnue s'est montré relativement discret, à tel point que son existence demeure souvent ignorée en France. Votre éloignement de l'Europe n'est-il pas un handicap sérieux ?

Maurice Strong » Notre installation dans un pays en voie de développement montre, puisque les nations du tiers-monde ont réclamé cette décentralisation, que ces pays





Maurice Strong, secrétaire de la conférence des Nations unies de 1972, circule à Stockholm en bicyclette.

AFP

reconstituer son cheminement, qu'il s'agisse de l'eau ou de l'air. En reliant des centaines de stations entre elles, en leur permettant d'échanger des informations, et en rassemblant tous les paramètres sur l'état de la planète, nous disposerons de données précieuses pour alerter les gouvernements, pour constituer des dossiers irréfutables, pour prévenir les catastrophes écologiques. Un réseau d'alerte, en quelque sorte.

La Méditerranée figure également au premier rang des urgences. Aussi, après de nombreuses tractations dans lesquelles la France a joué un rôle très positif, nous organisons une conférence sur la Méditerranée qui se tiendra à Barcelone en décembre ou en janvier (1). C'est une illustration de notre fonction que de mettre au travail, ensemble, des nations qui, par ailleurs, ne sont réunies par aucune instance régionale. Étant donné l'état de la Méditerranée – grave mais pas encore désespéré –, les riverains de cette mer vont pouvoir et devoir prendre des décisions importantes. Il va falloir choisir : ou bien les côtes sont condamnées à brève échéance, ou bien des mesures globales (2) sont prises contre la destruction des rivages et la pollution industrielle.

**Faites-vous confiance aux gouvernements pour répondre de façon efficace aux questions que vous posez, pour entreprendre les actions que vous préconisez ?**

Je reste le mandataire des cinquante-huit pays qui composent le conseil d'administration du Pnue. Reprenons l'exemple de la Méditerranée : je compte évidemment sur les gouvernements pour décider avec lucidité, mais j'espère aussi que l'opinion publique nous appuiera et incitera les gouvernements à agir. Nous lui fournirons les dossiers et les chiffres nécessaires par l'intermédiaire de la presse. C'est aussi cela, notre fonction, car les réponses officielles, par exemple pour la crise de l'énergie (3), restent des réactions de défense, alors qu'il faudrait faire preuve d'imagination créatrice.

Le monde a besoin non pas d'un gouvernement mondial – même pour raison écologique –, mais d'un vaste mouvement idéologique et politique créant un état d'esprit dont l'égoïsme ne serait plus le moteur. En prendre conscience, c'est se donner des chances pour une mutation dans l'ordre ; l'ignorer, c'est l'aventure.

**Vous voyez s'accumuler dans vos services des rapports, des études, des chiffres... Êtes-vous optimiste ou pessimiste ?**

Je crois que nous pouvons nous en sortir, mais chaque jour qui passe réduit les chances de conserver un monde supportable. Tout se

jouera dans les dix prochaines années. Nous sommes entrés dans une période de lutte des classes internationale, et les pays développés ne pourront pas échapper indéfiniment à leurs responsabilités : de toute façon nous sommes beaucoup plus vulnérables que nous le croyons, les catastrophes ne nous épargneront pas.

Le problème de la pénurie alimentaire est l'un des plus aigus ; certains économistes disent que l'on pourrait doubler la production : perspective utopique puisque la dégradation des terres cultivables s'accélère en raison de nos erreurs et des utilisations désordonnées des pesticides et des engrais. Et les climatologues prévoient une exagération de tous les climats.

Mais il y a plus grave : statistiquement, il existe suffisamment de nourriture pour tout le monde, mais le système économique actuel ne peut pas mettre des denrées à la disposition de ceux qui n'ont pas d'argent. Il faudra rapidement modifier le système pour que chaque pays dispose d'un minimum vital. Il ne s'agit plus de rêver d'abondance mais d'organiser la survie, de lutter – sur tous les plans – pour empêcher des centaines de millions de gens de mourir. Sans oublier que ces menaces et les pollutions, avant d'être des agressions physiques, engendreront des tensions sociales et politiques insupportables.

**Comment se manifesteront-elles ?**

Tout simplement – c'est un aspect non négligeable – par une recrudescence de la violence et des actions d'hommes ou de populations désespérés. Il faut aussi mentionner les dangers nucléaires, que je considère comme de plus en plus préoccupants, la recrudescence des grandes épidémies ou un retour des maladies oubliées. Enfin, je crains de grandes catastrophes écologiques comme celle qui se produit actuellement au Bangladesh (4) : il ne s'agit pas seulement d'un désastre naturel, mais d'une situation née d'une exploitation inconsidérée et de la déforestation. C'est encore plus tragique et surtout plus gigantesque que la situation au Sahel (5). ■

►Propos recueillis par Claude-Marie Vadrot

© Le Monde

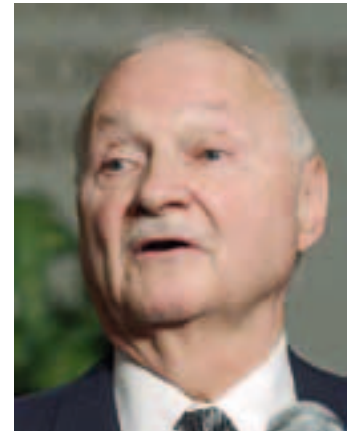
(1) En fait, cette conférence s'est tenue en 1976, NDLR.

(2) Ce fut le « Plan bleu pour la Méditerranée », NDLR.

(3) Le « choc » pétrolier survenu en 1973 à la suite de la guerre du Kippour au Proche-Orient a entraîné une augmentation brutale du prix de l'énergie, NDLR.

(4) La submersion, suite à des typhons, de toute la partie basse du pays, avec des centaines de milliers de victimes, NDLR.

(5) Une situation de sécheresse, NDLR.



**Maurice Strong**  
Premier directeur  
du Programme des Nations  
unies pour l'environnement.

DR

# d'abondance survie »

ne se désintéressent plus de la lutte pour la protection de l'environnement, qui n'est pas une préoccupation de privilégiés. D'une part, nous devons donner l'exemple, et le Pnue est le premier des grands organismes de l'ONU à quitter le monde industrialisé. D'autre part, je crois que notre éloignement rend service à la cause que nous défendons. Quant à notre discrétion, elle exprime simplement notre prudence : nous terminons notre mise en place, et notre raison d'exister n'est pas le bavardage, mais l'action.

**Quels sont les projets immédiats du Pnue ?**

À court et à moyen terme, nous en avons cent cinquante. J'en choisirai deux : surveiller l'évolution de la pollution et de la destruction de l'environnement, et sauver la Méditerranée. Ainsi, nous mettons sur pied un réseau destiné à mesurer les progrès de la pollution, à

**Jean Duflot**

Ancien journaliste et membre du Forum civique européen\*.

# Andalousie, la terre contre la crise

En Espagne, l'autogestion agricole affiche sa réussite en ces temps de marasme économique. Exemple à Somonte, où une coopérative tente de reproduire l'expérience mythique de Marinaleda.

**L**e 4 mars 2012, cinq cents journaliers affiliés au Syndicat des ouvriers des champs et au Syndicat des travailleurs andalous (SOC-SAT) (1) ont occupé la *finca* (ferme) de Somonte. Le choix de ce domaine, situé sur le relief collinaire de Palma del Rio, dans la vallée du Guadalquivir, n'était pas fortuit. Les grandes bâtisses chaulées, environnées d'immenses buttes pierreuses de cultures céréalières, de jachères, de vergers d'agrumes et d'oliveraies à perte de vue, étaient à l'abandon : depuis des mois, sur cette exploitation de 359 hectares de terres sèches, dont 41 irrigables, pompeusement rebaptisée « station expérimentale biologique », vivait un seul gardien pour surveiller quelques arpents de cardes et de *garofas* (arbustes exotiques) destinés à la fabrication de biodiesel.

## Un projet de coopérative sociale

Les terres de cette ferme, propriété de la communauté autonome, sont le reliquat foncier d'un territoire agricole andalou de 20 000 hectares, en grande partie rétrocédé par l'administration à de grands propriétaires terriens. L'occupation du site a mis un terme à une vente aux enchères qui était prévue pour le lendemain. En effet, ironie de l'histoire, les socialistes de retour au pouvoir en Andalousie, qui avaient réquisitionné ces *latifundia* en 1983 sous le gouvernement de Felipe Gonzales, les restituent aujourd'hui au privé, à des spéculateurs à l'affût d'aubaines agro-industrielles et de subventions européennes. Quelques semaines plus tard, le 26 avril au matin, les brigades antiémeutes de la Guardia Civil expulsaient *manu militari* la trentaine d'adultes et d'enfants qui campaient dans la ferme. La nuit suivante, une centaine

de militants des provinces de Cordoue et de Séville réoccupaient les lieux. L'absence de forces de l'ordre à ce moment-là laisse supposer que le raid de la veille était une manœuvre politique visant à faire rentrer dans le rang des éléments du SOC-SAT réfractaires à toute participation au nouveau gouvernement socialiste d'Andalousie, à commencer

par le député-maire de Marinaleda, Manuel Sanchez Gordillo, membre du CUT (2). Depuis, les rebelles de Somonte, ont commencé à aménager ce territoire reconquis et à mettre en place leur projet de coopérative sociale. Adultes et enfants s'activent pour accomplir les tâches nécessaires à sa transformation. Pas de ségrégation sexiste : hommes et femmes participent de la même façon à la gestion du quotidien. On établit collégialement l'emploi du temps et on répartit les équipes de service : ménage, cuisine, jardinage, accueil des sympathisants, relations avec la presse, épierrement des champs, remise en état du bâti. L'autorité de Lola Alvarez, porte-parole du SAT cordouan, apporte la preuve de cette égalité au niveau de la coordination, à l'intérieur comme à l'extérieur de Somonte.

Parmi les travaux en cours, un chantier réactive le puits de forage en contrebas de la ferme. Un géologue et des agronomes proches du syndicat ont détecté l'existence de nappes d'eau susceptibles de fertiliser ce quasi-désert. Le premier objectif visé par les occupants est d'élargir le potager déjà ensemencé devant la ferme, en créant une zone de maraîchage sur la superficie irriguée. À court terme, il s'agit d'atteindre une autonomie alimentaire capable de faire

vivre plusieurs dizaines de personnes. Plus tard, comme dans les autres coopératives du mouvement, il est envisagé de développer assez de cultures vivrières pour avoir accès aux marchés de proximité.

Les militants de Somonte ne manquent pas de modèles : Pedrera, Antequera, Los Corales, Sierra Yegua, Puerto Serrano, Villamartin,

El Bosque, Lebrija...

Et bien entendu El Humoso, sur la commune de Marinaleda, à 50 km de Somonte : l'eldorado

**À court terme, il s'agit d'atteindre une autonomie alimentaire capable de faire vivre plusieurs dizaines de personnes.**

de leur quête utopique, dont l'aventure a démarré il y a une trentaine d'années. Ils en parlent comme d'un village de rêve où s'accomplit l'alternative autogestionnaire que le mouvement oppose à la crise. Celle qui sévit dans cette région d'Espagne est endémique, et le marasme dans lequel s'enfoncent le pays ne fait que la renforcer. On assiste à un effondrement du marché de l'emploi : un taux de chômage avoisinant les 25 % de la population active, avec un pic historique à 50 % chez les jeunes.

En Andalousie, les mesures d'austérité entreprises sont particulièrement dramatiques. Comme dans toutes les communautés autonomes, les coupes dans les aides budgétaires (-53,3 % pour la province de Cordoue) et les investissements ont paralysé tous les secteurs de l'économie régionale : bâtiment, agriculture, services, tourisme. Dans la province de Séville, le Syndicat des travailleurs andalous a rappelé que le nombre de chômeurs est passé de 12 500 à 25 000 en une année. 2 200 entreprises ont disparu sur les 4 900 en activité avant la récession. Le taux de chômage de la communauté autonome oscille entre 30 et 40 %.

\* Le Forum civique européen, fondé en 1990, milite dans des opérations de solidarité, notamment en faveur des immigrés. Depuis les émeutes racistes de l'hiver 2000 contre les travailleurs marocains d'El Ejido, il a accentué son soutien à la démarche du Syndicat des travailleurs andalous.



Comble d'infortune, le gel de la mi-février a ravagé les récoltes d'oranges dans la province de Cordoue : la destruction de cent mille tonnes d'agrumes, et notamment des variétés tardives de qualité supérieure, a entraîné la perte de 215 000 heures de travail. Ce bilan désastreux attise la détermination des femmes et des hommes qui veulent vivre d'autres rêves que le cauchemar du dénuement perpétuel. « *Cette finca sera la nouvelle Marinaleda*, martèle Lola Sanchez. *Nous allons montrer qu'il est possible de vivre de la terre, comme là-bas, où existe le plein-emploi.* »

Ce volontarisme se justifie d'autant plus que la situation coloniale induite par le régime féodal des cumulards du foncier est à la base de la précarité des travailleurs agricoles. 60 % des terres les plus riches d'Espagne sont entre les mains de 2 500 familles, soit 2 % de la population. 80 % des aides de l'Union européenne (6,5 milliards d'euros) ont été allouées à 20 % de propriétaires terriens et à leurs complices de l'agro-industrie. La mécanisation des tâches manuelles, liée aux monocultures rentables (céréales, coton, agrumes, olives), substituées aux cultures vivrières, a détruit l'emploi traditionnel des 500 000 ouvriers agricoles. Autour de Palma del Rio, l'automatisation dans les sociétés de conditionnement et d'export a une incidence négative sur le marché du travail.

Le constat de Diego Cañamero, secrétaire général du SOC et figure historique du mouvement, insiste sur les effets de la déprise industrielle : « *Ici, on ne transforme pas les produits. Par exemple, 90 % du coton espagnol est produit en Andalousie, mais il n'y existe aucune entreprise de textile, tout le coton est envoyé en Catalogne. Il y a 40 000 hectares d'orangers entre Doñana et les plaines de Cordoue, et pas une seule fabrique de jus de fruit. Les poivrons, les tomates... tout est transporté à Murcie. Nous sommes une colonie.* »

### El Humoso, modèle à suivre

Comme les autres militants présents à Somonte, le syndicaliste place l'aventure de Marinaleda à la pointe du combat mené par des milliers de « sans-terre » andalous. De fait, la fameuse coopérative de production El Humoso a reconquis 1 200 hectares de haute lutte sur un *latifundium* de 18 000 hectares, appartenant au duc Infantado Iénigo de Arteaga, l'un des plus gros propriétaires terriens avec la duchesse d'Albe : deux fossiles du franquisme et de la « reconquista » d'Isabelle la catholique.

Avec la parité salariale (et une rémunération unique de 47 euros pour 6 heures et demie de travail), ce domaine de cultures vivrières, céréalières et d'oliveraies est mis en valeur par une >>>





» centaine d'ouvriers espagnols et immigrés. La coopérative El Humoso est devenue la principale productrice d'artichauts en Espagne. Son huile extra-vierge, pressée sur place, est écoulée sur le marché espagnol et italien. En hiver, pour la récolte des olives, elle reçoit le renfort de 400 habitants de la commune, et de 500 pour celle des fèves et des haricots. Toute cette production est transformée et conditionnée par la conserverie Humar, qui met en vente une gamme de préparations culinaires de grande qualité (poivrons, fèves, artichauts, etc.). Là aussi, toutes les décisions sont collégiales. Les bénéfices dégagés par la valeur ajoutée des produits sont réinvestis dans le développement de l'entreprise. Une partie est destinée aux besoins budgétaires de Marinaleda, village-phalanstère de 3 000 habitants. Rues larges aux noms explicites (avenidad de la Libertad, calle Che Guevara, plaza Salvador Allende, etc.), maisons bariolées, espaces verts et arborés. Une densité d'infrastructures, d'équipements et de services que bien des villes pourraient envier : mairie avante, centre culturel doté d'une salle d'ordinateurs en accès libre, bibliothèque, médiathèque, radio et télé locale, hall et parc d'exposition, complexe multisports, piscine accessible avec un abonnement mensuel de 3 euros, cantine scolaire et garderie (15 euros par mois), maison du troisième âge, services d'aide à domicile, de formation périscolaire, locaux d'alphabétisation pour immigrés, maison du Syndicat des ouvriers des champs, avec bar-caféteria et salle de spectacles.

## Pas de police, pas de délinquance

La commune a cédé des terrains pour des maisonnettes mitoyennes, construites collectivement, au loyer mensuel de 15 euros. Chaque samedi, le maire et le conseil municipal rendent compte de la gestion et arbitrent la discussion des projets et les conflits. Bilan de cette oasis de communisme libertaire : un chômage quasi inexistant (excepté quelques licenciés de l'extérieur), les impôts les plus bas d'Andalousie, pas de police, pas de délinquance...

Cette utopie réalisée peut-elle demeurer totalement exempte des travers du management et des dérives de l'économie de marché ? Les femmes et les hommes des hauteurs de Somonte qui croient un autre monde possible ont sans doute la capacité de surmonter ce genre de contradictions. Toujours est-il qu'il existe là une échappée belle au système, qui pourrait faire date dans l'Europe de tous les dangers. ■

» J. D.

(1) Les deux syndicats ont fusionné en 2007. Le SOC, fondé en 1977, lutte depuis la fin du franquisme pour casser la structure féodale de l'agriculture andalouse.

(2) Le Colectivo de Unidad de los Trabajadores-Bloque Andaluz (CUT) est une composante radicale de l'IU (Izquierda Unida), représentée au Parlement par Manuel Sanchez Gordillo. Sans l'aval des 12 élus de l'IU, le PSOE (47 sièges) seul n'aurait pas la majorité au Parlement (assemblée de 109 sièges).



TANNEAU/AFP



CIVAM 35

# Un café et une fe

En Ille-et-Vilaine, les « cafés installations » sont des lieux d'échange précieux entre anciens et nouveaux agriculteurs.

Le mois de juin se termine à Bais, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Rennes. Dans la ferme de Samuel Dugas, éleveur laitier, une trentaine de personnes sont réunies pour un « café installation » consacré à la transmission. C'est Bernard Morel, propriétaire d'une ferme de 41 hectares dans le sud de l'Ille-et-Vilaine, qui ouvre la discussion. Producteur de lait, de céréales et de pommes à cidre (en bio depuis 1998), il a cherché pendant six ans une personne à qui transmettre son outil de travail. Et c'est sans doute Emmanuel Dessenne, rencontré il y a quelques mois, qui prendra la suite. Ancien fonctionnaire en désir de reconversion, celui-ci sera salarié pendant trois ans : il testera ainsi sa motivation avant de prendre vraiment les rênes de la ferme.

Les deux hommes se sont rencontrés par l'intermédiaire de la fédération départementale des

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural d'Ille-et-Vilaine (FD Civam 35). S'ils se sont déplacés à Bais, en ce début d'été, c'est pour partager leur expérience, qui peut donner des idées à d'autres. Lancés en 2005 par la FD Civam 35, les cafés installations ont été conçus « pour que les gens se rencontrent et échangent, un peu sur le modèle des cafés citoyens », explique Emeline Jarnet, co-initiatrice de l'opération. Depuis, l'idée a germé, et l'on peut aujourd'hui

participer à ces petits laboratoires de démocratie très locale un peu partout dans l'Ouest et au-delà.

La FD Civam a une double mission : favoriser l'installation et sensibiliser à la transmission. Avec les cafés, les formations et les temps de suivi individualisé de projets, la fédération complète l'accompagnement des chambres d'agriculture, essentiellement administratif, qui n'aide

**Les chambres d'agriculture rechignent à aider ceux qui sortent trop des sentiers battus.**





Les paysans installés veulent épargner aux plus jeunes les galères qu'ils ont vécues.



MEYER/AFIP

# rme, s'il vous plaît !

pas forcément à construire un projet. Il arrive aussi que les chambres refusent d'aider ceux qui sortent trop des sentiers battus. Emmanuel Dessenne, la quarantaine, avait ainsi été décrété « trop vieux » par la chambre locale.

« Nous répondons souvent aux demandes de personnes non issues du milieu agricole. Elles ont besoin d'un accompagnement différent d'un fils d'agriculteur, qui connaît les codes du milieu », détaille Noémie Pennec, animatrice à la FD Civam. 30 % des projets accompagnés par cette fédération sont dits « non conventionnels ». Ils incluent un atelier de transformation, de la vente directe, du maraîchage ou la fabrication de pain. 25 % des projets sont liés à la production laitière, reine du département.

**Abondant au départ tous les sujets**, les cafés installations se sont resserrés autour de soirées à thème. « Quelle place pour mon couple et ma famille ? », « L'accueil à la ferme », « Un magasin de producteurs : pourquoi, comment ? » font partie des sujets abordés au cours de ces soirées conviviales, qui visent à confronter les rêves des uns avec les expériences des autres. « L'objectif, c'est aussi de favoriser l'émergence de dynamiques collectives, en amorçant les rencontres entre paysans installés et porteurs de projets, poursuit Emeline Jarnet. Avec le recul sur les

*projets que nous accompagnons depuis plusieurs années, nous constatons que ceux qui sont en difficulté aujourd'hui sont ceux qui sont restés seuls dans leur coin. »*

Pour Noémie Pennec, « c'est parfois plus simple si c'est un paysan qui soulève les incohérences d'un projet. Il a plus de légitimité que nous ». Cela permet aussi à la fédération de mettre en place des formations adaptées. « Nous avons ainsi réalisé que beaucoup de gens ont envie de s'installer avec d'autres sans savoir comment s'y prendre. En plus d'une nouvelle formation pour l'automne, dédiée au sujet, cela nous a donné une idée pour un prochain café installation : "Je cherche des associés". »

Chez les paysans installés qui se déplacent dans les cafés, on note une envie d'aider, en mettant les candidats en garde contre certains risques, et en parlant aussi des aspects positifs de leur expérience. « Ils veulent épargner aux plus jeunes les galères qu'ils ont eux-mêmes vécues parce qu'ils étaient isolés au moment où ils se sont lancés », explique Noémie Pennec. D'après les deux femmes, peu des personnes accompagnées regrettent ce choix de vie, souvent rude, pas toujours rémunérateur, mais qui leur apporte le contentement de maîtriser leur vie, le plaisir d'être au grand air et de décider seuls de ce qu'ils doivent faire ou non.

Dans les échanges qui bruissaient à Bais au début de l'été, un mot est revenu plusieurs fois : celui de « confiance ». Pas toujours facile quand on voit un jeune non issu du milieu agricole (25 % des nouveaux installés en Bretagne en 2011) arriver avec des idées « pas croyables ». Celui-ci veut installer des poules dans une porcherie, tel autre prévoit d'élever des chevaux dans une stabulation, un troisième imagine une production maraîchère sur des terres qui produisent des céréales depuis toujours... « L'irréalisme », ce peut aussi être celui du fils qui décide de mettre en place un atelier de transformation du lait, ou qui affirme que l'on peut vivre sur une ferme de 50 hectares, alors que ses parents avaient toujours imaginé que leurs terres iraient à l'agrandissement au moment de leur retraite.

« Ce n'est pas à moi de définir l'avenir de ma ferme après mon départ, remarque simplement Bernard Morel. Nous sommes incapables d'imaginer les choses que les gens peuvent mettre en œuvre chez nous. C'est pour cela qu'il faut partir, leur laisser la place. Beaucoup de jeunes ne sont pas intéressés pour reprendre l'outil de travail tel quel. Ils veulent créer leur activité », ajoute-t-il avant de glisser dans un »

Certains arrivent avec des idées farfelues, comme installer des poules dans une porcherie.



25 % des projets sont liés à la production laitière, reine du département.

« Je trouve immoral de quitter sa ferme en spéculant après avoir tiré profit des aides publiques. »

» sourire : « Bon, de-là à le laisser mettre des OGM et des pesticides partout... »

L'essentiel, pour les « cédants » venus ce soir-là, c'est que leur ferme survive à leur départ en retraite, mais ils peuvent évidemment choisir de faire monter les enchères. Question délicate... « Il y a un gros problème de spéculation sur les terres agricoles, souligne Daniel Cueff, conseiller régional et président de l'établissement public foncier (1). De 60 centimes en terre agricole, un mètre carré peut être vendu 3,75 euros s'il devient constructible, voire 12 euros ou plus si on a affaire à un promoteur. » Sur le sujet, Bernard Morel tranche calmement mais fermement : « Je trouve cela immoral, tous ces paysans qui quittent leur ferme en spéculant après avoir, pour certains, tiré profit des aides publiques. »

Autre difficulté pour les porteurs de projets : le fait que, la plupart du temps, les agriculteurs retraités restent dans leur maison. Ils cèdent simplement leur outil de travail à des jeunes, qui peinent à trouver un logement. « Je ne serais pas resté sur mon lieu de travail si j'avais fait un autre métier, dit simplement Jean-Claude Simon, qui a cédé la ferme à son fils. Pourquoi, là, faudrait-il rester ? Je ne suis pas loin ; si mon gars a besoin de moi, il peut m'appeler. Mais je ne mets plus le nez dans ce qu'il fait. »

Certains agriculteurs choisissent quant à eux de vendre la maison à part, au prix du marché, la rendant inaccessible au futur installé. Résultat : « Les jeunes agriculteurs ne

peuvent pas se payer la longère sur laquelle logne un particulier qui veut le bâtiment agrémenté de 3 ou 4 hectares pour y faire paître un cheval », relève Daniel Cueff.

Stéphane Boulent, qui cherche une ferme laitière, s'étonne : « On me dit que, dans le domaine agricole, il y a une installation pour trois départs en retraite. OK, mais au répertoire départ installation (RDI), il n'y a que quinze fermes à prendre. Où sont les autres ? » La plupart du temps, elles vont à l'agrandissement sans passer par la case RDI, les voisins immédiats étant les premiers informés du départ imminent d'un collègue.

« Quand les notifications Safer (2) arrivent dans les communes, c'est souvent pour rendre compte de ventes qui sont en train de se faire », remarque Daniel Cueff. « Il est important que le cédant soit dans une posture active pour faciliter une installation, et non pas dans une posture attentiste qui favorisera toujours le démantèlement de l'exploitation, note Frédéric Denéchère, animateur de la FD Civam. Et il est important de s'y prendre le plus tôt possible. On parle généralement de cinq ans avant la retraite, mais on peut même envisager de prévoir la transmission de sa ferme au moment de l'installation ! »

« Deux logiques s'affrontent, reprend Daniel Cueff. Celle de l'agrandissement et celle de l'installation. On peut choisir de laisser faire le marché, et donc favoriser l'agrandissement. Mais les communes peuvent aussi se positionner autrement. » En Bretagne, elles peuvent saisir l'établissement public foncier, qui lui-

même va saisir la Safer, qui va préempter. Pour le moment, cet outil est peu utilisé. « Les élus sont pourtant sensibles à ces questions, estime Daniel Cueff. Beaucoup d'installations se font en circuit court, ce qui dynamise la vie locale. Et en bio, ce qui correspond à une demande des citoyens, pour alimenter les cantines, par exemple. Mais, pour que les communes saisissent l'EPF, il faudrait qu'elles s'autorisent à avoir un projet agricole. Or, elles sont peu nombreuses à s'intéresser au sujet. » Pas facile non plus de se mettre éventuellement à dos un voisin agriculteur qui a prévu de faire une grosse plus-value sur ses terres et/ou sa ferme.

**À moins de trouver des cédants volontaires** et/ou des communes motivées, les jeunes non issus du milieu sont donc en position de faiblesse pour trouver des terres. Les espaces d'échange et de partage d'informations ouverts par les cafés installations sont une façon d'aller contre la logique de l'agrandissement. En pariant sur la solidarité, ils renouent avec une dimension fondamentale de l'agriculture, très malmenée par le mode de production industriel qui sévit dans les campagnes françaises depuis quarante ans. ■

> Nolwenn Weiler

(1) Financé par l'État, et les collectivités territoriales, l'EPF a notamment pour objectif de protéger les terres agricoles. En Bretagne, où la croissance démographique est très forte, le sujet est particulièrement important. 25 000 hectares de terres agricoles ont été artificialisés entre 2000 et 2007. À tendance constante, 100 000 hectares supplémentaires seraient urbanisés en 2030.

(2) Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, censées favoriser l'installation, et dont les conseils d'administration sont au pouvoir de la puissante FNSEA.



# « Les jeunes néoruraux vont sauver l'agriculture »

Pour sortir de l'imposture industrielle, il faut favoriser le bio, la relocalisation de la production et la transmission de compétences entre cultivateurs.

Auteur de nombreux ouvrages, Philippe Desbrosses est un des pionniers de l'agriculture biologique en Europe. Il souligne ici toute l'absurdité – et l'impasse – des modes de production industriels.

**Vous avez publié un livre intitulé *Nous redeviendrons paysans\**. Vous estimez être trop peu nombreux ?**

**Philippe Desbrosses >**

Bien évidemment ! Dans les années 1940, il y avait 34 % d'agriculteurs. Aujourd'hui, nous sommes 3 ou 4 %. En Grande-Bretagne ou aux États-Unis, ils ne sont que 2 %. C'est tout à fait insuffisant ! De plus, on a bétonné les meilleures terres, celles qui se trouvaient autour des villes. Et éloigné les barrières maraîchères qui entouraient les grands centres urbains et avaient permis de limiter les effets de la période difficile d'après-guerre. Aujourd'hui, ce que l'on consomme vient de l'autre bout du monde. On nous recommande de manger « cinq fruits et légumes par jour », mais on n'en a jamais produit aussi peu ! En France, 2 % de la surface agricole utile (SAU) est consacrée aux fruits et légumes. Il faudrait que l'on soit à 10 % pour être à peu près autonomes.

**Le système actuel ne vous convainc donc pas...**

Les 1 500 semi-remorques qui traversent la frontière chaque jour sont chargés de fruits et légumes qui ont nécessité beaucoup d'eau pour être cultivés. Ils viennent de pays où, justement, l'eau fait défaut. On marche sur la tête ! L'agriculture industrielle repose sur une



**Philippe Desbrosses**  
Agriculteur, docteur en sciences de l'environnement et écrivain.

DR

imposture. Les subventions représentent 50 à 80 % du revenu de certains agriculteurs. C'est du détournement de fonds publics. S'ils vendaient leurs produits à un prix tenant compte de leurs investissements et des intrants, ce modèle s'écroulerait. Le hors-sol est un mode de culture qui exclut les fonctions naturelles et gratuites des écosystèmes pour leur substituer des systèmes polluants et très chers, dépendants de la pétrochimie.

Il faudrait mieux répartir les aides, voire les supprimer. On verrait alors que le bio coûte moins cher. Si on relocalisait, cela créerait un gisement d'emplois et de richesses incroyable ! Quand on travaille à la qualité de l'alimentation, on travaille aussi à améliorer les ressources. L'économie locale se porte mieux. Tout devient cohérent et logique. En stimulant la recherche sur les semences et variétés rustiques, on peut faire revivre les campagnes, on travaille sur la réputation des terroirs, avec les recettes traditionnelles, etc.

**Comment transmettre ces savoirs paysans ?**

L'enseignement agricole est obsolète. Dans la plupart des écoles, les étudiants apprennent des recettes qui ne leur serviront à rien dans un contexte sans pétrole. Pour équilibrer les parties théorique et pratique, il faut s'exercer.

La véritable université, c'est celle qui est dans les champs. Ce n'est pas l'économie qui doit décider de la production, c'est l'inverse : on ne sème plus en fonction de ce que dit ou conseille l'administration, mais en fonction de ce que l'on sait et connaît de l'écosystème. Il faut former les gens collectivement, via l'éco-compagnonnage, notamment. Sinon, certaines personnes se jettent dans l'aventure sans filet, sans conseils, et elles abandonnent tout ensuite, à cause d'un incident climatique mal maîtrisé par exemple.

**Êtes-vous optimiste ?**

Les jeunes néoruraux sont ceux qui sauveront l'agriculture. Ce concept de « cafés installations » (voir p. 14) est vraiment intéressant. Cela permet de revaloriser le bien collectif et l'échange. Le monde paysan a trop oublié la solidarité. Autrefois, les paysans qui amélioreraient leurs plantes étaient heureux de partager. Aujourd'hui, tout le monde essaie de déposer des brevets sur les nouvelles semences à l'Institut national de la propriété industrielle. On fait le contraire de ce qui a été réalisé ces trente dernières années.

La mutualisation des installations est une autre piste à explorer, ne serait-ce que pour pouvoir prendre des vacances et des week-ends. C'est très important pour que le nombre de paysans puisse augmenter rapidement. Malheureusement, pour un changement rapide de modèle, je ne vois qu'une crise brutale de l'approvisionnement alimentaire. ■

> **Propos recueillis par Nolwenn Weiler**

\* *Alphée*, 2007 (1<sup>re</sup> éd. 1993, Le Rocher). Il est également l'auteur, notamment, de *Pouvoir de changer le monde* (Alphée, 2006), et a dirigé *Guérir la terre* (Albin Michel, 2010).

**Les subventions représentent 50 à 80 % du revenu de certains agriculteurs. S'ils vendaient leurs produits à un prix tenant compte de leurs investissements et des intrants, le modèle s'écroulerait, et on verrait que le bio coûte moins cher.**

Des plantations dédiées à l'huile de palme en Indonésie. Une culture de rente qui entre en concurrence avec la forêt.

GACAD/AFP



**Sylvain Angerand**

Coordinateur des campagnes et du réseau des Amis de la Terre France\*.

## L'économie verte contre les forêts et les peuples

Les outils proposés par le marché pour enrayer la déforestation, tels les certifications ou les crédits carbone, montrent leurs limites et leurs risques. Il faut travailler à une diminution de la demande.

**C**haque année, environ 13 millions d'hectares de forêts disparaissent. Les causes de la déforestation sont complexes, imbriquées, et varient dans le temps et dans l'espace. Par exemple, l'extension des monocultures (soja, canne à sucre, eucalyptus) au Brésil repousse une grande partie des paysans sans terres vers le front pionnier de déforestation amazonien. Dans ce cas, à qui incombe la responsabilité de la déforestation ? Au paysan qui défriche une nouvelle parcelle ou à l'entreprise qui l'a expulsé de ses terres ?

En zone tropicale, les forêts constituent le plus souvent des espaces frontières qui subissent directement et indirectement les conséquences d'une demande mondiale croissante en ressources naturelles, en terres et en énergie.

Pourtant, la plupart des efforts pour enrayer la déforestation n'ont pas porté sur la réduction de la demande mais sur des tentatives d'encadrement de l'offre, à l'aide d'outils comme les certifications. En 1993, la première à voir le jour est le Forest Stewardship Council (FSC ou Conseil de bonne gestion forestière), qui propose aux entreprises un ensemble de principes et de critères dont la bonne application est vérifiée et certifiée par une tierce partie (SGS, Veritas, etc.).

En réaction, l'industrie forestière lance un système concurrent, le PEFC (Pan European Forest Certification, devenu Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes), à l'origine européen et qui est devenu international en 2004. Le résultat est immédiat, avec

un affaiblissement des critères et une course vers le bas : le nombre de certifications controversées délivrées par le label FSC explose, et les pires pratiques, comme les coupes rases suivies d'un « nettoyage » au napalm par hélicoptère, sont certifiées par PEFC. Le système de vérification montre également ses limites puisque l'entreprise souhaitant être certifiée est aussi celle qui paye la société de son choix. Le conflit d'intérêts conduit à de nombreuses certifications abusives qui discréditent le système.

**Au début des années 2000**, de nouveaux systèmes de certification prennent forme pour tenter d'encadrer les cultures de rente, comme l'huile de palme, le soja ou la canne à sucre, qui entrent en concurrence avec la forêt. Mais, là encore, ces outils se concentrent



sur l'offre plutôt que sur la demande, ce qui influence négativement le choix des critères : par exemple, la table ronde pour un soja responsable interdit le soja cultivé directement à la place de forêt primaire, mais accepte le soja OGM. L'argument des producteurs est qu'exclure le soja OGM, qui représente plus de 80 % de la production en Amérique du Sud, ne permettrait pas de répondre à la demande mondiale de « soja responsable ».

**Les négociations pour établir les critères** de certification reflètent davantage les rapports de force et le poids économique des acteurs qu'un hypothétique consensus autour de ce qu'il conviendrait de définir comme « responsable » : le rythme des réunions est élevé, elles se passent dans de nombreux pays, et les discussions, en anglais, portent sur des aspects très techniques, ce qui exclut *de facto* les communautés qui dépendent des forêts. Seules à même de suivre ce type de processus, les multinationales sont privilégiées. C'est ainsi que Syngenta, un des géants mondiaux de l'agrochimie, qui siège à la table ronde pour un palmier à huile durable, a réussi à faire considérer comme « tolérable » l'utilisation du paraquat, un pesticide neurotoxique pourtant interdit en Europe et aux États-Unis.

Pour tenter d'enrayer la déforestation, une autre série d'outils économiques s'est structurée autour de la capacité de stockage de carbone des forêts. En effet, lorsqu'un arbre grandit, il absorbe du dioxyde de carbone, et, lorsqu'il est coupé ou brûlé, il le relâche dans l'atmosphère. Le protocole de Kyoto prévoit ainsi qu'une entreprise, au lieu de réduire ses émissions, puisse les compenser en finançant, par exemple, un projet de plantation d'arbres. D'un point de vue scientifique, cette possibilité est controversée, car le stockage ne peut être que temporaire. Alors qu'il a fallu des millions d'années pour « produire » du carbone fossile en transformant des débris de végétaux en charbon ou en pétrole, et que ce carbone fossile était enfoui dans la roche, donc inerte d'un point de vue climatique, le stockage de carbone dans un arbre est extrêmement fragile : à l'échelle d'au plus quelques dizaines d'années, ce carbone sera libéré dans l'atmosphère et participera aux changements climatiques. Cet argument explique pourquoi, jusqu'à présent, le protocole de Kyoto permet certes d'acheter des crédits carbone issus de plantations, mais uniquement de façon temporaire (cinq ans) et limitée. Le système européen d'échange de quotas exclut, lui, ce type de crédit carbone.

Pourtant, depuis quelques années, il est question d'élargir et d'étendre le mécanisme de compensation du carbone pour essayer de

ralentir les émissions liées à la déforestation, qui représenterait 20 à 25 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Il s'agit du mécanisme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (Redd). Le cœur de ce mécanisme, et le principal point de controverse, est la construction de « scénarios de référence », c'est-à-dire le choix d'hypothèses qui permettent de prédire comment la déforestation évoluera. Les actions mises en œuvre pour réduire cette déforestation pourraient alors bénéficier de crédits carbone « déforestation évitée » si le taux de déforestation constaté est inférieur à ce qui était projeté. Le risque est élevé de mettre en réalité sur le marché des crédits carbone fictifs, et ce pour plusieurs raisons.

La première est que les scénarios de référence sont souvent gonflés. Par exemple, le Guyana, qui a aujourd'hui un taux de déforestation très bas, a demandé au cabinet McKinsey de réaliser une étude sur le potentiel de conversion de la quasi-totalité de sa forêt en plantation de palmiers à huile à l'horizon 2020. La seconde raison est qu'il est impossible de savoir si le problème n'a pas été déplacé ailleurs : c'est le risque de fuite. Les États pourraient protéger la forêt à un endroit et générer des crédits carbone, et déplacer les activités destructives dans d'autres zones. Certains proposent de pallier ce problème avec des scénarios de référence au niveau national. Une réponse partielle puisque les déplacements d'activité ne s'arrêtent pas aux limites d'un pays : il suffit de constater, par exemple, comment les multinationales du palmier à huile qui se sont créées en Asie du Sud-Est s'implantent aujourd'hui dans de nombreux pays

africains et les mettent en concurrence pour obtenir les contrats les plus avantageux. Au-delà du risque que de tels crédits carbone font peser sur l'intégrité du système censé encadrer les émissions de gaz à effet de serre, le mécanisme Redd constitue aussi une menace importante pour les communautés qui dépendent des forêts. En effet, dans la plupart des pays tropicaux, la question foncière demeure épineuse. Au sortir des indépendances, la plupart des pays ont nationalisé les espaces forestiers pour stabiliser le pouvoir politique central : en Indonésie, le Forestry Act (1967) a permis au président Tommy Suharto de nationaliser l'ensemble des forêts et de les redistribuer sous forme de concessions à des généraux ou à des personnes influentes pour renforcer son poids politique. Ce droit moderne est venu se juxtaposer aux droits traditionnels des communautés, fondés davantage sur l'usage collectif que sur la propriété privée. Il en a résulté de nombreux conflits et une gestion catastrophique des forêts.

**Le marché potentiel autour du carbone forestier serait de l'ordre de 100 milliards de dollars par an.**



Lorsqu'un arbre grandit, il absorbe du dioxyde de carbone. Lorsqu'il est coupé, il le relâche.

COZZAGLIO/AFP

Pourtant, après plusieurs années d'efforts, un nombre croissant de communautés et de peuples autochtones ont vu leurs revendications aboutir, et une relative déconcentration de la gestion des forêts s'est mise en place. En septembre 2007, la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, qui renforce la reconnaissance juridique de ces droits traditionnels, a été adoptée par l'assemblée générale de l'ONU. Mais, depuis l'émergence du débat sur le mécanisme Redd, la situation s'inverse. Diverses études ont laissé entendre qu'une rente financière fantastique pourrait être captée. Le rapport Stern sur l'économie du changement climatique, publié en 2006, évoque ainsi un marché potentiel autour du carbone forestier de l'ordre de 100 milliards de dollars par an !

**Dans ces conditions**, la question de savoir à qui appartiennent les forêts – et donc à qui pourrait profiter cette manne – se pose de façon accrue, et de nombreux États freinent le transfert des droits forestiers vers les communautés qui en dépendent. À travers ce problème des forêts, c'est toute l'ambiguïté des politiques consistant à laisser entendre qu'il faut mettre un prix à la nature pour la protéger qui est mise en lumière. Car mettre un prix, c'est poser la question de qui est prêt à le payer et de qui en profitera : il est évident que les intérêts des communautés pèsent bien moins que les sommes potentielles apportées par les acteurs économiques et privés. >>>

» Ainsi, nous constatons que de nombreux projets pilotes de mise en place de Redd se traduisent par une restriction des droits des communautés : les coupes de bois pour construire ou se chauffer, ou la défriche-brûlis (qui, contrairement à l'idée répandue, est un système qui peut-être soutenable écologiquement si la pression démographique est stable) sont de plus en plus criminalisés par les opérateurs de projets, avec la création de polices privées, alors qu'à l'inverse, l'exploitation industrielle des forêts ou l'extension des cultures de rentes ne sont pas ciblées comme une cause majeure de déforestation.

Plus de 1,5 milliard de personnes dépendent de façon plus ou moins étroite des forêts pour vivre.

Deux raisons principales expliquent ce phénomène. La première est la logique de « coût d'opportunité » sous-jacente à ce type de mécanisme : demander à une personne pauvre de changer ses pratiques coûte bien moins cher que de demander à une entreprise de renoncer à un projet potentiellement très rentable. La deuxième est que ce sont les États et les principaux acteurs économiques qui définissent et influencent les cadres de décision de Redd, et qui cherchent à les orienter dans leur intérêt : ainsi, en Afrique centrale, l'exploitation forestière industrielle n'étant pas désignée comme une cause majeure de déforestation (alors qu'elle conduit à l'ouverture de nouvelles routes dans des massifs isolés), elle pourrait recevoir des crédits carbone si les entreprises s'orientent vers une certification !

**Alors, comment enrayer la déforestation ?**

Pour les Amis de la Terre, il est indispensable d'articuler soutien aux luttes locales et réforme structurelle de nos modes de production et de consommation. Plus de 1,5 milliard de personnes dans le monde dépendent de façon plus ou moins étroite des forêts pour vivre : reconnaître leurs droits est une action indispensable, peu coûteuse et juste socialement pour enrayer la déforestation. Ce n'est toutefois pas suffisant. Le deuxième type de mesure à mettre en œuvre relève davantage d'une modification en profondeur de notre économie et de notre addiction à la croissance : la déforestation ne se limite pas à l'exploitation du bois ou du papier. Les forêts constituent des espaces frontières qui subissent de plein fouet la pression internationale en matières premières et en énergie : les industries extractives (mines, hydrocarbures, etc.) représentent des menaces grandissantes pour les forêts. L'enjeu n'est donc pas tant de « verdier » ou de compenser cette surconsommation que de la réduire. ■

» S. A.

\* La fédération des Amis de la Terre France est une association de protection de l'homme et de l'environnement. Créée en 1970, elle a contribué à la fondation du mouvement écologiste en France et à la formation du premier réseau écologiste mondial, Friends of the Earth International.



## Le vivant, nouveau créneau porteur

Les multinationales exercent un lobbying intense auprès des Nations unies pour imposer une économie verte à leur mesure.

En matière de biodiversité, les grandes entreprises regorgent de projets. Nommées Butamax, Danisco, Solazyme, Roquette Frères, Evolva, Amyris, etc., elles constituent la nouvelle industrie du vivant et sont très impliquées dans la commercialisation des cycles écologiques du carbone et de l'eau. La plupart sont les filiales de multinationales américaines et européennes des secteurs industriels de l'énergie, des produits pharmaceutiques, de la chimie et de l'agroalimentaire : les géants BP, Shell, Chevron, Total, DuPont, Unilever, BASF, Roche, Monsanto, Michelin, etc., piliers d'un modèle économique reposant sur la croissance et l'extraction sans frein des combustibles fossiles.

Pour lever les obstacles au marché prometteur de l'économie verte, grandes entreprises et lobbies d'affaire ont pris les commandes des processus de décision au sein des Nations unies. « Cela nous mène tout droit à la catastrophe pour notre planète et pour les peuples. Les entreprises polluantes ne devraient pas aider à faire les lois, elles devraient y être soumises », déplorait Nnimmo Bassey, président des Amis de la Terre International, lors de la présentation d'un rapport sur l'influence des multinationales dans les négociations de la Conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20), qui s'est tenue en juin (1). Objet de la colère de cette ONG : le partenariat établi entre l'ONU, la Chambre



LIEBERT/ AGÊNCIA ESTADO



internationale du commerce et de l'industrie et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, qui a fortement inspiré le document issu des négociations de Rio. À lui seul, le Conseil regroupe les plus grandes multinationales, telles General Motors, DuPont, Coca-Cola, Shell. Son fondateur et président honoraire n'est autre que Stephan Schmidheiny, ex-propriétaire de la multinationale Eternit, condamné à seize ans de prison en Italie pour son implication dans le scandale de l'amiante.

Le lobbying s'effectue à tous les niveaux, la crise écologique étant devenue un formidable relais de croissance pour les multinationales. Le seul marché mondial de la capture et du stockage de carbone a représenté plus de 20 milliards de dollars d'investissements en 2010, indique une étude du Cercle de l'industrie (2). Et le marché des produits d'origine végétale renouvelable a représenté en 2010 10 % du chiffre d'affaires et de l'emploi d'Arkema, multinationale française de la chimie.

Dans l'eldorado de l'économie verte, la biodiversité est de plus en plus convoitée par de nouveaux fonds d'investissement, tels EKO Asset Management Partners, Inflection Point Capital Management, Innovest Strategic Value Advisors, Canopy Capital, CDC Biodiversité (Caisse des dépôts). Des noms

**De nombreuses entreprises ont désormais cinq à dix partenariats avec les agences onusiennes.**

de la finance peu connus qui accaparent les forêts des pays du Sud, riches en biomasse. Par exemple, en 2008, Canopy Capital a passé un accord financier avec la réserve nationale d'Iwokrama, au Guyana, pour exploiter les droits sur les services écosystémiques de cette forêt amazonienne : en clair, pour tirer des bénéfices du stockage de l'eau et du carbone.

« *Anticipant un avenir sans pétrole, les plus grandes entreprises de la planète se tournent vers la biomasse. Cela ne veut pas dire qu'elles s'approprient simplement les terres et les ressources naturelles ; elles investissent également dans de nouvelles plateformes technologiques capables de transformer les sucres issus des plantes (cultures alimentaires ou textiles, algues et différents types de matières végétales) en divers produits industriels* », dont elles détiennent les brevets, souligne ETC Group, un mouvement d'action sur l'érosion, la technologie et la concentration installé au Canada et aux États-Unis (3).

**Dans son enquête, l'ONG** met en évidence le rôle majeur joué par ces multinationales dans le contrôle du marché mondial de la biodiversité, un vaste ensemble qui va des nouvelles technologies d'extraction des minerais aux nanotechnologies. ETC Group tire le signal d'alarme : si cette économie verte est imposée, elle « *déclenchera la plus importante mainmise sur les ressources naturelles jamais observée depuis cinq cents ans* ».

Or, en coulisses les industriels pèsent fortement dans les négociations onusiennes sur le climat et le développement durable pour les orienter vers les nouveaux instruments de marché de l'économie verte. La Chambre internationale du commerce a été le principal lobby des industriels à guider les travaux du très médiatique rapport sur l'économie verte du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), publié en 2011.

« *De nombreuses entreprises multinationales ont désormais de cinq à dix partenariats avec chacune des agences onusiennes* », sou-

ligne Corporate Europe Observatory (CEO), une ONG bruxelloise de veille sur le lobbying des multinationales. Certaines grandes associations de

conservation de la nature, largement financées par les multinationales, sont aux côtés de celles-ci pour « gérer » la biodiversité. Avec la caution du Pnue, qui soutient que l'économie verte « *réduit de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources* ». Sans le démontrer. ■

» **Thierry Brun**

- (1) **Reclaim the UN from corporate capture**, rapport en anglais disponible sur le site [www.foei.org](http://www.foei.org)
- (2) **L'industrie française face à l'économie verte : l'exemple de sept filières**, rapport pour le Cercle de l'industrie, juin 2011.
- (3) **Qui contrôlera l'économie verte ?**, ETC Group, novembre 2011.

Henri, panetière bio dans les Vosges [98]  
prêt n°1546 de 17000 €  
pour l'aménagement de La Micro-Boulangerie



**vous épargnez  
à la Nef,  
nous finançons  
des projets  
respectueux  
de la personne  
et de l'environnement.**



Société financière de la Nef  
Immeuble Woppa  
8 avenue des Canuts  
CS 60032  
69517 Vaulx-en-Velin Cedex  
tél. : 0 811 90 11 90  
(appel à tarification normale hors zone fixe)  
tél. : 04 72 69 08 60  
fax : 04 72 69 08 79  
courriel : [lanef@lanef.com](mailto:lanef@lanef.com)  
[www.lanef.com](http://www.lanef.com)

La Société Financière de la Nef est une société anonyme coopérative financière à capital variable, à direction et conseil de surveillance, agréée par la Banque de France (RC Lys n° 339 799 194 - NAF 6462 Z - ORIAS 09030766).  
Siège social : Immeuble Woppa - 8 avenue des Canuts - CS 60032 - 69517 Vaulx-en-Velin Cedex  
Associée au groupe Cédit Coopératif

# « L'agriculture paysanne est la seule solution »

Lors du Sommet des peuples qui s'est tenu à Rio en juin 2012, les militants de Via Campesina ont rejeté l'économie verte, nouveau déguisement du capitalisme.

Les représentants de Via Campesina, qui se définit comme le « mouvement international des paysans », ont manifesté le 19 septembre à Bruxelles pour proclamer le droit de chacun à « une bonne nourriture de ferme ». L'organisation était également présente en nombre à l'intérieur et surtout à l'extérieur de la conférence des Nations unies sur le développement durable qui s'est tenue en juin à Rio. Logique pour un mouvement né à l'initiative de la Coordination latino-américaine des associations de paysans, et qui milite pour le droit à la souveraineté alimentaire et les droits des petits paysans à travers le monde.

L'idée d'une organisation mondiale mûrissait en Amérique latine depuis le début des années 1980, à travers un certain nombre de luttes pour le contrôle des terres face aux grands propriétaires, contre l'exploitation des petits agriculteurs et la mise en place de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Mais le mouvement s'est formalisé en 1992 à Managua, la capitale du Nicaragua, à l'initiative des organisations d'Amérique centrale et mexicaines. En 1993, année de la création de l'OMC, les Latino-Américains se

sont retrouvés à Bruxelles avec des syndicats paysans venus du monde entier et ont fondé Via Campesina, dont font partie, par exemple, la Confédération paysanne en France et les Family Farmers aux États-Unis. Ses membres ont surgi à la face du monde lors de la grande manifestation de Seattle contre l'OMC en 1999, et participé ensuite à tous les forums

sociaux mondiaux, à commencer par celui de Porto Alegre, au Brésil. Leurs revendications sont étroitement liées à celles du Mouvement des sans-terre brésilien, mais ils refusent toute affiliation avec un parti politique.

Vingt ans plus tard, cette organisation qui entretient une représentation permanente à Bruxelles réunit, à travers 150 syndicats répartis dans 70 pays, quelque 200 millions de « paysans » – ils tiennent beaucoup à ce terme – dans des pays du Sud et du Nord. Son siège se trouve depuis 2004 en Indonésie, et la règle de cette association au fonctionnement très décentralisé veut que la localisation de son secrétariat général change l'année prochaine.

Pour asseoir sa légitimité, Via Campesina ne cesse de rappeler que les paysannes et les paysans représentent encore un peu plus de la moitié de la population active du monde, et que leur poids est considérable dans tous les pays du Sud. Ce qui justifie à ses yeux une lutte permanente pour la souveraineté alimentaire de chaque pays, contre le « libre-échange agricole » qui pénalise les cultures vivrières et contre la confiscation du vivant par les multinationales agroalimentaires.

Javier Sanchez, membre de la coordination internationale qui gouverne Via Campesina, et paysan espagnol dans le village de Tauste (province de Saragosse), se trouvait à Rio pendant la conférence du mois de juin.

**Quel est le sentiment de Via Campesina après la conférence de Rio ?**

**Javier Sanchez** > Cette conférence a été une nouvelle occasion perdue d'imaginer et de



**Javier Sanchez**  
Membre de la coordination internationale de Via Campesina.  
DR

mettre en œuvre des solutions susceptibles de sauver la planète. Les Nations unies ont laissé passer l'opportunité de se placer aux côtés des citoyens en optant pour un changement de modèle. La crise systémique du modèle néolibéral s'est traduite par une crise financière, climatique, alimentaire et démocratique, ce qui montre que les causes en sont structurelles et qu'elles ne vont pas disparaître par un simple maquillage ou un déguisement nommé « éco-

nomie verte ».

Depuis la crise de 2008, un système hégémonique tente d'inventer de nouvelles possibilités pour poursuivre sa logique. Dans ce contexte, les gouvernements, les entreprises et les agences des Nations unies ont forgé le mythe de cette économie verte et du verdissement des technologies. Ce qu'ils présentent comme des « solutions » à la crise écologique met l'entretien de la terre au service de la marchandisation organisée par le système capitaliste – car il est clair qu'il ne s'agit que d'une stratégie à leur service.

Les crédits carbone et les bons de biodiversité répondent au principe suivant : qui a de l'argent peut continuer à polluer et à détruire. Autrement dit, les pays riches et les multinationales peuvent continuer à contaminer et à détruire les écosystèmes si quelqu'un paie pour sauvegarder la biodiversité dans un autre coin de la planète. La « réduction des émissions



Des membres  
du Mouvement  
des sans-  
terre au Brésil  
manifestent  
sur une  
plantation de  
canne à sucre.

DIORIO/ AGÊNCIA ESTADO



provoquées par la déforestation et la dégradation des forêts », connue sous le sigle REDD, se présente comme une tentative de limiter cette déforestation. Pourtant, ce système impose des plans de gestion qui nient l'existence des familles et des communautés rurales, et entrave leur accès aux espaces boisés comme aux ressources aquatiques. En revanche, il garantit aux entreprises un accès sans restriction aux zones forestières collectives et laisse le champ libre à la biopiraterie.

La biomasse – la transformation des plantes, des algues et des déchets organiques – représente une source d'énergie susceptible de remplacer le pétrole. Or, le recours à la production des agro-combustibles signifie que des millions d'hectares utilisés pour alimenter des machines ne peuvent plus fournir de produits alimentaires. L'agriculture climatiquement intelligente, sous prétexte de permettre le développement de cultures adaptables à différents climats, cherche à nous imposer le recours à des transgéniques adaptés à la sécheresse ou aux nouveaux agro-produits toxiques. Ainsi, nous pouvons perdre le contrôle de

nos territoires, de nos écosystèmes et de nos ressources en eau tout en fournissant des aliments contaminés.

Au motif que l'eau est rare, on en restreindra l'usage pour l'irrigation, et elle sera réservée aux productions à haute valeur ajoutée, comme les produits d'exportation, les agro-combustibles et autres cultures industrielles, ce qui entre en opposition avec le droit des paysans d'irriguer pour leur propre alimentation.

Aucune des solutions technologiques de la culture industrielle et transgénique n'a démontré sa capacité à régler la question du climat. Au contraire, les techniques de fertilisation de la mer, par exemple, sont si dangereuses qu'un moratoire a été décrété au niveau international. L'économie proposée pour exploiter les écosystèmes et la biodiversité conduit à donner un prix à tous les biens naturels – qu'il s'agisse de l'eau, de la pluie, du paysage, de la faune, des semences ou de la pollinisation par les

**Aucune des solutions de la culture industrielle et transgénique n'a démontré sa capacité à régler la question du climat.**

abeilles – pour ensuite les privatiser et toucher une redevance sur leurs usages. Nous assistons à un assaut final contre la nature et l'existence de ceux qui vivent de l'agriculture, de la chasse ou de la pêche. Une domination de nos territoires à travers des contrats entre les communautés rurales et les entreprises.

Bref, il est clair que la conférence officielle de l'ONU a été un échec pour tout le monde. Et nous craignons que les multinationales et les investisseurs continuent à nous vendre leurs fausses solutions.

**Le Sommet des peuples ne vous semble-t-il pas avoir été en panne de mobilisation populaire ?**

Notre cri de ralliement était « oui à l'agriculture paysanne », car l'agriculture paysanne et indigène est de fait la seule solution qui permette le refroidissement de la planète et la réduction des émissions des gaz à effet de serre jusqu'à deux tiers d'entre elles. N'oublions pas qu'avec un impact minimum sur le climat, l'agriculture paysanne produit la moitié des aliments du monde tout en occupant 20 % des terres cultivables. Et nous voulons en finir avec la »





» violence sociale et écologique en obtenant une réforme agraire intégrale rétablissant les systèmes ruraux et indigènes fondés sur l'agro-écologie.

Tout cela a été bien compris de tous et a été inclus dans la déclaration finale sur la justice sociale et écologique du Sommet des peuples, marquant ainsi une opposition à la marchandisation de la vie. Tous les participants de ce Sommet des peuples sont prêts à lancer un plan d'action et de mobilisation.

#### **Ces conférences et sommets servent-ils encore à quelque chose ?**

Oui, car notre priorité était de participer aux luttes locales avec les mouvements sociaux de Rio et de faire face aux grandes entreprises brésiliennes et à tout le business agricole. Nous avons également participé aux manifestations de femmes et de jeunes, qui se sont achevées par une grande mobilisation ayant réuni plus de 80 000 personnes. Certains ont fait l'effort de passer trois jours dans un autobus pour être présents !

Toutefois, nous sommes critiques vis-à-vis de ces sommets qui durent trop longtemps, et nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de suivre les agendas officiels. Évidemment, comme les Nations unies avaient renoncé à réaliser les objectifs du sommet de Rio en 1992, nous n'avons guère d'illusions sur les résultats de celui-ci. La conférence de Rio a été pour la ville une répétition avant l'organisation de la Coupe du monde de football et les Jeux olympiques.

Récolte de pommes de terre en Afghanistan. Les paysans représentent plus de la moitié de la population active dans le monde.

BRONSTEIN/GETTY IMAGES/AFP

#### **N'avez-vous pas l'impression que certaines ONG sont trop proches de l'ONU et des multinationales ? Votre compromise avec ces dernières ?**

Après plusieurs décennies de modèle libéral, les multinationales, les conglomerats financiers et les groupes de communication ont accumulé un pouvoir jamais atteint jusqu'alors. Leur capacité d'influence, de pression et de manipulation des gouvernements est devenue préoccupante. C'est exactement la même chose pour d'autres entités et institutions. Pour nous, la solution consiste à renforcer les alliances entre les mouvements sociaux indépendants et avec les gouvernements proches des intérêts des peuples.

#### **Pour les paysans du Sud, quels sont les sujets les plus importants ?**

La lutte pour installer un autre mode de production fondé sur l'agroéconomie. La lutte pour un changement des modèles de commercialisation, qui devraient donner la priorité aux marchés locaux et favoriser une relation directe entre producteurs et consommateurs. La terre, l'eau et les semences doivent être considérées comme des biens communs. Les politiques publiques doivent être au service de la souveraineté alimentaire et ne plus s'aligner sur l'OMC et les accords de libre-échange.

#### **Que pensez-vous des achats de terre dans les pays du Sud ?**

L'accapement des terres par des multinationales et quelques gouvernements entraîne des destructions et des famines. Or, au cours des dernières années, ces achats ont atteint

200 millions d'hectares. Malheureusement, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui devrait être le défenseur des droits des paysans, laisse faire. Récemment, son directeur, José Graziano da Silva, a « béni » les investisseurs privés achetant des terres !

#### **Quelles sont les réformes agraires nécessaires et urgentes pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?**

C'est théoriquement simple : que les politiques publiques organisent l'accès à la terre pour les paysans, afin de valoriser les hommes et les femmes de la paysannerie. Il faut aussi réaliser une alliance entre la campagne et la ville pour lutter contre un modèle qui ne voit les aliments que comme une marchandise.

#### **Et le rôle des peuples indigènes dans la transformation de l'agriculture ?**

Ils apportent un patrimoine aussi riche que varié, lequel est étroitement lié au territoire, aux semences, à l'eau et à leur relation avec la Mère Terre, Pachamama.

#### **Que pensez-vous des cultures de plantes génétiquement modifiées ?**

Les OGM représentent le pouvoir des multinationales et les fausses solutions aux problèmes de la faim et de l'environnement. Ils nous volent le droit à produire de façon saine. De la même façon que le maquillage du capitalisme en économie verte. ■

» Propos recueillis et traduits par Claude-Marie Vadrot









C. HÉLIE/GALLIMARD



C. HÉLIE/GALLIMARD



# Pour son électr l'Allemagne mise sur le

La coopérative EWS vit depuis quinze ans l'expérience de la transition énergétique. Sur le plan technique, il n'existe aucun obstacle insurmontable. Sur le plan politique, c'est plus compliqué.

**U**ne vaste salle de contrôle laissée à l'abandon, des tableaux de commande décharnés dont il ne reste que quelques boutons rouillés et des écrans éventrés : l'affiche qui orne la porte des bureaux d'Elektrizitätswerke Schönau (EWS) représente la centrale nucléaire de Tchernobyl en 2001, quinze ans après l'explosion de l'un de ses réacteurs (1). L'image est aussi menaçante (Schönau se situe à 30 km à vol d'oiseau de la centrale alsacienne

de Fessenheim) qu'évocatrice d'un lendemain que souhaitent les sociétaires d'EWS : un monde sans nucléaire. C'est d'ailleurs la catastrophe de 1986 qui a servi de catalyseur à la mobilisation de quelques militants de Schönau (Bade-Wurtemberg, Allemagne) et débouché sur la naissance en 1992 de EWS, premier fournisseur d'électricité 100 % renouvelable en Allemagne.

« Nous étions les consommateurs, nous payions notre facture, nous devons avoir le droit de choisir l'origine de notre électricité »,

résume Sebastian Sladeck, jeune dirigeant d'EWS. Après Tchernobyl, la promotion de la sobriété énergétique a été le premier angle d'attaque des militants antinucléaires, qui ont organisé une compétition d'économie d'énergie afin de convaincre que l'énergie la plus écologique est celle que l'on ne consomme pas. Le hall et les bureaux, récemment agrandis, de la petite compagnie d'électricité respectent cette sobriété : dans ce qui fut une fabrique de machines outils, les larges ouvertures vitrées dans la toiture baignent les locaux de lumière





C. HÉLIE/GALLIMARD



C. HÉLIE/GALLIMARD

# icité vert

du jour. Des thermostats sont installés dans chaque pièce, réglés à 18,5 °C. L'appoint en lumière artificielle provient d'ampoules LED et, pour l'architecture intérieure, le bois a été préféré aux matériaux composites, trop gourmands en énergie lors de leur production. Enfin, toute la surface de toit disponible est couverte de panneaux solaires photovoltaïques.

## La fin du nucléaire en 2022

« Nous sommes une entreprise politique », répète à l'envi Sebastian Sladeck pour justifier cette exemplarité. L'objectif ultime d'EWS est en effet de participer à la transition énergétique engagée dans le pays. Beaucoup plus avancée et ambitieuse que la France en la matière, l'Allemagne a produit 20 % de son énergie à partir de sources

renouvelables en 2011. Le pays prévoit la fin du nucléaire à l'horizon 2022, et 80 % d'électricité d'origine renouvelable d'ici à 2050.

Avant EWS, il y a donc eu la mobilisation autour de la sobriété énergétique. Mais l'opposition de la municipalité, tenue par les conservateurs de la CDU, et l'absence de soutien de KWR, gestionnaire du réseau de l'époque et filiale du quatrième électricien allemand, EMBV, poussent les militants antinucléaires à aller plus loin : en 1991, ils organisent un référendum local contre la reconduction par la commune du contrat de concession à KWR. Malgré l'échec des organisateurs (55 % des votes en faveur de la reconduction), la campagne permet d'étoffer la mobilisation, et naît une idée folle : fonder un nouvel opérateur de réseau en associant un maximum de citoyens au sein d'une société coopérative. Objectif : concurrencer KWR sur son propre terrain. Contrairement à la France, où EDF reste le distributeur quasi exclusif de l'électricité produite par ses propres centrales, neuf cents sociétés agréées par les pouvoirs publics allemands se partagent la gestion des réseaux de distribution, qui appartiennent aux collectivités locales.

« Nous étions des militants, pas des techniciens. Mais notre mobilisation a trouvé un tel écho dans les médias que les soutiens sont venus de partout », raconte Sebastian Sladeck. En 1994, les statuts d'EWS, coopérative de consommateurs (650 sociétaires pour 2 millions d'euros de capital), sont dépo-

sés, et l'entreprise est agréée par les autorités de contrôle de l'énergie. Cette année-là, des élections municipales ont lieu : le débat sur les choix énergétiques fait parti des thèmes centraux de la campagne et participera à la chute de la majorité CDU. Résultat, en 1995, la concession de l'exploitation du réseau de Schönau est attribuée à EWS.

Dix ans après Tchernobyl, les militants se sont mués en électriciens, et l'intendance a dû suivre. Bien que nichée dans les moyennes montagnes du sud de la Forêt-Noire, dans un cadre propice au tourisme et à la randonnée, la commune de 2 500 habitants n'en garde pas moins une identité industrielle. Plusieurs usines sont alimentées par le réseau électrique, dont une usine de plasturgie et un sous-traitant de l'industrie automobile.

Dix-sept ans après les débuts d'EWS, les besoins en électricité de la ville sont couverts à 25 % par la production d'énergies renouvelables locales fournies par 2 200 installations, qui vont de quelques panneaux solaires posés par un particulier sur son toit à l'éolienne installée au-dessus du bourg depuis 2003, en passant par des microcentrales hydrauliques ou encore des unités de production de biogaz. Particuliers, coopératives de citoyens, administrations publiques, entreprises privées, sont les propriétaires de ces installations, et un tiers des toits de Schönau comportent des panneaux solaires : « Il y a cinq ans, nous étions la capitale allemande du solaire », s'enorgueillit le dirigeant d'EWS.

Toutefois, c'est l'énergie éolienne qui fournit plus de 40 % de l'électricité verte, devant l'hydroélectricité (35 %) puis le solaire (19 %). Cet émiettement des sources de production n'a pas posé de problème de stabilité du réseau (voir encadré page suivante), pas plus que les variations de production du fait de l'ensoleillement ou de l'absence de vent. « Nous avons un plan d'urgence autorisant l'opérateur qui assure la régulation au niveau supérieur à nous déconnecter des réseaux voisins en cas de défaillance. Cela n'est jamais arrivé », constate Sebastian Sladeck.

Une des solutions mises en pratique par EWS pour favoriser un lissage de la production a été d'associer le développement des énergies renouvelables locales à l'installation d'unités de cogénération au gaz. Cette technique consiste à transformer le gaz en source de chaleur ou de courant électrique, selon les besoins. Elle augmente très sensiblement la performance énergétique de la combustion du gaz. La cogénération représente moins d'1 % de l'électricité produite à Schönau, « mais cette part est très utile pour la transition énergétique car elle permet de »

**Les besoins en électricité de la ville sont couverts à 25 % par la production d'énergies renouvelables locales.**



# GASPILLAGE D'ÉNERGIE

Éoliennes et panneaux solaires posés par des particuliers contribuent à la production d'énergie à Schönau.

PHILIPPE CHIBANI-JACQUOT



» compenser instantanément les phénomènes de variation du solaire ou de l'éolien », explique Sebastian Sladeck. À Schönau, des foyers ont donc choisi de s'équiper d'une centrale de cogénération, qui produit chaleur et électricité pour leur consommation individuelle, et

pour alimenter le réseau électrique si besoin. Le développement de la cogénération et des énergies vertes a été favorisé par une politique de prime versée aux producteurs par EWS de 0,06 euro/kWh, qui s'ajoute au tarif de rachat fixé par l'État fédéral. Pour financer ce surprix, une part infime de la facture de chaque client d'EWS alimente un fonds dédié, dont le montant s'élève à ce jour à 1,3 million d'euros.

À cela s'ajoute un certain nombre d'investissements destinés à réduire la consommation d'énergie. Ainsi, EWS a financé les ampoules basse consommation d'un restaurant ou encore de l'éclairage public. Le restaurateur acquiert la propriété de l'équipement à échéance de cinq ans, période durant laquelle il accepte un maintien de sa facture d'électricité malgré la baisse de sa consommation. Un tel système a pour but de favoriser les changements de pratiques sur le long terme.

Avec 25 % des besoins couverts par les énergies renouvelables, EWS est encore loin de l'autonomie énergétique. Cette part augmentera encore grâce, notamment, à des projets de parc éolien en cours de montage, mais, en définitive, la perspective d'une autonomie énergétique relève de l'illusion technique. Quand bien même le territoire de Schönau disposerait d'une capacité de production équivalente aux

besoins de sa population, le réseau de distribution n'en resterait pas moins dépendant de l'ensemble du réseau européen, qui est aujourd'hui interconnecté. Les solutions pour la transition énergétique ne résident pas dans une vision autarcique de l'énergie, mais dans la capacité à perfectionner les moyens de contrôle et de régulation des réseaux d'électricité.

Sur ce champ, EWS a pris deux options pour l'avenir. L'une sur les techniques de stockage de l'électricité et l'autre en entrant dans l'ère des fameux *smart grids* (réseaux intelligents). En 2012, les premiers compteurs intelligents ont été posés à Schönau. Leur ambition est de connaître et de prévoir au quart d'heure près les consommations d'un foyer pour commander automatiquement l'alimentation des

appareils électriques au plus près des besoins.

Une quinzaine de ces « smart compteurs » ont été installés,

et le changement de tout le réseau prendra du temps car le coût de ces équipements repose sur les épaules du consommateur, ce que regrette Sebastian Sladeck : « Les autorités vendent les smart grids aux gens comme un moyen de faire des économies sur leurs factures. C'est faux ! En revanche, c'est un outil très prometteur pour anticiper au mieux les besoins de consommation et améliorer encore la régulation du réseau. Par conséquent, est-ce normal que ce soit le citoyen qui paie ? »

## Comment réguler les flux ?

Un réseau électrique fonctionne de façon naturelle. Tout comme l'eau des rivières, le courant s'écoule d'une source à un robinet. En cas de phénomène de congestion dû à un déséquilibre entre la production d'électricité et le besoin des consommateurs, le réseau sature, jusqu'à provoquer un *black-out*. D'où la nécessité de désigner un opérateur chargé de la régulation des flux. « Si un déséquilibre apparaît, le régulateur a pour mission d'ouvrir ou de

fermer des sources, ou bien de réduire ou d'augmenter le débit du robinet d'arrivée, ou encore d'opérer un délestage », explique Stefan Anschütz, expert chez EWS. Pour disposer d'une capacité de régulation, il faut donc garder un potentiel de production inutilisé, ou la capacité d'interrompre une production. EWS n'est pas un opérateur de régulation. En revanche, le réseau de distribution de Schönau est connecté aux réseaux voisins, et c'est sur un tel ensemble, plus grand, que se réalise la régulation.

**En Allemagne, il n'est pas compliqué de lever plusieurs millions d'euros auprès des citoyens pour financer un parc éolien.**



## Les 135 000 clients d'EWS

Créée en 1994, EWS est une société coopérative dont le capital de 14 millions d'euros est détenu par près de 2 000 citoyens de Schönau. La concession d'exploitation du réseau local a été prolongée pour quinze ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. En marge de cette activité d'exploitant, EWS s'est positionné comme fournisseur d'énergie 100 % verte après l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie aux

particuliers en 1997. Une filiale de trading a été créée, qui achète et vend des kWh sur le marché européen. Cette énergie verte est commercialisée auprès de 135 000 clients dans toute l'Allemagne. Pour moitié, ils vivent dans le Bade-Wurtemberg, où se trouve Schönau, l'autre moitié vient de toute l'Allemagne, plus particulièrement de grandes villes comme Berlin et Hambourg. « Il existe d'autres coopératives d'énergie

en Allemagne, mais nous sommes les seuls à être issus d'une mobilisation citoyenne, ce qui nous confère une grande légitimité », estime Sebastian Sladeck. EWS est aujourd'hui florissante, grâce à sa filiale de trading. De 35 salariés en 2008, l'effectif atteint 80 personnes à l'automne 2012. Quand aux sociétaires, tout militants qu'ils sont, ils demandent un retour sur investissement de 6 %. « C'est raisonnable », conclut le dirigeant.

Les dirigeants d'EWS lancent un même regard interrogateur aux pouvoirs publics et aux poids lourds de l'énergie quand on aborde la question du financement de la recherche : « En Allemagne, il n'est pas compliqué de lever plusieurs millions d'euros auprès des citoyens pour financer un parc éolien. Beaucoup de particuliers ont de l'argent et, depuis la crise financière, ils sont attirés par ces investissements qui ont du sens. Ce sont d'ailleurs de petits investisseurs qui ont financé une bonne part des 20 % d'énergie renouvelable de l'Allemagne, pas les gros énergéticiens. Mais nous aurons besoin d'une rupture technologique pour réaliser la phase-out (2), et là, il faut des fonds très importants. »

### La méthanation, pari d'avenir ?

Sebastian Sladeck pense notamment aux techniques de stockage de l'électricité, dont les principes physico-chimiques sont connus depuis des décennies, mais dont la mise en œuvre reste d'un coût prohibitif aujourd'hui. La méthanation, qui consiste à transformer du courant électrique en gaz méthane afin de le stocker et de le transporter via les réseaux existants du gaz naturel, a les faveurs d'EWS comme de beaucoup de promoteurs de la transition énergétique en Europe. Mais les financeurs rechignent au prétexte que, pour 3 kWh d'électricité transformés en gaz, le mouvement inverse ne restitue qu'un kWh, soit 66 % de perte. « Mais aujourd'hui, lorsqu'on disjoncte

une éolienne qui tourne à plein régime parce qu'on est en pleine nuit et qu'il ne faut pas congestionner le réseau, c'est 100 % de cette capacité de production qui est perdue », s'emporte Sebastian Sladeck, qui voit là un manque de volontarisme politique envers la transition énergétique (3). Il en veut pour preuve la volte-face d'Angela Merkel dans le dossier du nucléaire.

En 2010, la chancelière avait offert un sursis de quinze ans aux neuf réacteurs nucléaires en activité (huit sont arrêtés, mais prêts à repartir en cas de nécessité) dont l'arrêt avait été programmé en 2021 par le gouvernement Schroeder dès 2001. Face à l'émoi de la population allemande après la catastrophe de Fukushima, Angela Merkel a fait machine arrière et annoncé la fin du nucléaire pour 2022.

Une annonce qui laisse Sebastian Sladeck sceptique : « En 2010, les exploitants avaient signé pour 2036. Pour ce qui est de 2022, Angela Merkel a annoncé, mais n'a rien fait signer... Tout cela va se terminer par une grosse indemnité que les exploitants vont réclamer devant la cour de justice constitutionnelle de Karlsruhe. » Autant de fonds qui ne serviront pas au financement de la recherche pour la transition énergétique. ■

» Philippe Chibani-Jacquot

(1) Il s'agit de l'affiche d'une exposition de photos de Robert Polidori, photographe de presse américain.

(2) La phase-out désigne l'abandon total du nucléaire, fixé à 2022.

(3) En Allemagne, 42 % de la production d'électricité provient du charbon et 23 % du nucléaire.



### BANQUES CENTRALES : INDÉPENDANCE OU SOUSSION ?

Jean-Claude WERREBROUCK  
ISBN : 978 2 36429 0259  
102 pages - 9,50 €



### ÉCONOMIE FRATERNELLE ET FINANCE ÉTHIQUE L'expérience de La Nef

Nathalie CALMÉ  
Préface Claude Alphandéry  
et Jean-Marc de Boni  
Postface Bernard Ginisty  
ISBN : 978 2 36429 0273  
300 pages - 19 €



### MENACE SUR LA SANTÉ DES FEMMES

Expositions aux  
perturbateurs  
endocriniens et  
dangers pour la santé  
reproductrice féminine  
WECF

ISBN : 978 2 36429 0266  
120 pages - 11 €



### COURT CIRCUIT UN 20-30-40-50 ANS D'AGRICULTEURS QUI ONT REVERSEZ LEUR MATIÈRE

Stéphane SARPAUX  
et Nathalie CRUZÉBY  
ISBN : 978 2 36429 0235  
152 pages - 14 €

CONCEPTS, TÉMOIGNAGES, VISIONS DU MONDE  
POUR DES ACTIONS CITOYENNES AU QUOTIDIEN

Demandez notre catalogue gratuit au 04 92 65 10 61

En vente en librairies,  
magasins bio et sur  
www.yvesmichel.org

Éditions Yves Michel  
5, allée du Torrent - 05000 Gap  
Tél. 04 92 65 10 61  
contact@yvesmichel.org

**Maxime Combes**

est membre d'Attac France et de l'Association internationale de techniciens, experts et chercheurs (Aitec). Il est engagé dans le projet Écho des Alternatives ([www.alter-echos.org](http://www.alter-echos.org)), qui vise à agir pour des sociétés plus justes, solidaires et écologiquement soutenables.

## Jusqu'où vont-ils creuser ?

La fuite en avant extractive des matières premières comme le pétrole et le gaz doit être interrompue. Un moratoire serait l'occasion de définir des politiques pour une véritable transition énergétique.



Une plateforme d'exploitation de sables bitumeux en Alberta, au Canada. Un procédé coûteux en eau et en énergie

RALSTON/AFP

**P**lus de quatorze milliards de litres par jour. Soit près de quatre-vingt-dix millions de barils. La consommation mondiale de pétrole n'a jamais été si élevée. Après la baisse de 2008, elle est repartie à la hausse. Un nouveau record est battu chaque année. L'appétit pour l'or noir ne se dément pas. Il satisfait 93 % de la consommation d'énergie mondiale liée aux transports. Pourtant, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le pic absolu de production de pétrole conventionnel aurait été franchi en 2006. Depuis, la production se serait stabilisée

autour d'un « plateau ondulant » et ne pourrait plus dépasser les 70 millions de barils par jour. Si la consommation mondiale de pétrole est en hausse, c'est parce qu'elle est désormais satisfaite par une augmentation de la production de pétrole non conventionnel. Est conventionnel le pétrole qu'il est d'usage d'extraire. Dès qu'on sort des sentiers battus, il est appelé non conventionnel. C'est peu dire que les compagnies pétrolières et gazières sortent des sentiers battus. Elles prospectent tous azimuts. Offshore profond, pétrole issu de sables bitumineux ou de schistes, huiles

lourdes, tout y passe. Sans parler des agrocarburants. L'intensification des activités de recherche et d'extraction des hydrocarbures, notamment en mer, que ce soit au large du Brésil, dans le golfe du Mexique ou dans l'Arctique, devrait entraîner, en 2012, des investissements supérieurs à 1 000 milliards de dollars, en hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. Plus du quart de ces investissements concernent l'Amérique du Nord, principalement destinés au développement des pétroles et gaz de schiste, et des sables bitumineux.



Le pétrole non conventionnel est en plein boom du fait de l'augmentation des tarifs. Entre 1999 et 2011, le prix du baril est passé de 24 dollars à plus de 110 dollars en moyenne annuelle. Avec de tels montants, l'usage de nouvelles techniques et la mise en chantier de nouveaux types de gisement sont devenus rentables. C'est ainsi le cas des sables bitumineux en Alberta, qui nécessitent des procédés coûteux en eau et en énergie, après qu'on a rasé la forêt boréale et excavé le sol sur plusieurs dizaines de mètres. Là où le coût d'extraction du pétrole irakien est proche d'un dollar le baril, le pétrole d'Alberta ne peut être produit à moins de 40 dollars le baril. Ainsi, à court terme – l'augmentation de

**À peine 20 % de la population mondiale consomment 80 % de l'énergie produite sur la planète.**

la consommation mondiale l'atteste –, le pic de pétrole conventionnel n'a pas engendré une décline de la production de pétrole.

La mise en exploitation des sables bitumineux d'Alberta (Canada) ou des pétroles de schiste du Dakota du Nord (États-Unis) a profondément modifié la donne pétrolière mondiale. Les États-Unis sont redevenus exportateurs nets de produits pétroliers en 2011, pour la première fois depuis 1949. Hier importateurs de gaz, ils sont aujourd'hui sur le point de devenir exportateurs et premiers producteurs de gaz naturel de la planète avec la ruée sur les gaz de schiste. De son côté, le Canada se rêve en nouveau géant pétrolier. L'estimation de ses réserves pétrolières en ferait désormais le deuxième pays le plus doté après l'Arabie saoudite. Sa production de pétrole est en croissance soutenue et continue. Pétroles de schiste et sables bitumineux, auxquels s'ajoutent la mise en exploitation des gisements en offshore profond au large du Brésil et les explorations actuelles aux confins de l'Arctique, rendent optimistes ceux qui prévoient une nouvelle donne pétrolière capable d'assouvir la consommation mondiale.

Rien ne permet d'augurer que le pétrole abandonne la place prépondérante qu'il occupe dans le mix énergétique mondial. À lui seul, il représente 35 % des énergies produites sur la planète. Plus de 80 % avec le charbon et le gaz. Pétrole, gaz et charbon font mieux que résister au (tout petit) développement des énergies renouvelables. Leurs productions et consommations mondiales se sont même fortement accrues ces dernières années. La consommation de pétrole augmente de 4 % en moyenne par an depuis 2008, celle du charbon a augmenté de 60 % entre 2000 et 2009, tandis que celle du gaz a crû de plus de 32 %. L'idée selon laquelle les nouvelles sources d'énergie telles que l'éolien, le photovoltaïque et la biomasse viendraient naturellement se substituer aux énergies fossiles traditionnelles est encore un

mirage. Ce d'autant plus que le renchérissement de l'extraction du pétrole, mais plus largement des énergies fossiles, est loin d'encourager cette substitution. Au contraire.

Extraits par des techniques plus onéreuses, ces pétroles non conventionnels font grimper le coût moyen mondial d'extraction, entretenant la hausse des prix. Un cercle « vertueux » pour la rente des pays producteurs et les profits des entreprises pétrolières. Et un effet d'aubaine qui permet aux pays pétroliers et aux multinationales du pétrole d'accumuler d'importantes liquidités. C'est cette rente pétrolière

qui finance les projets pharaoniques ou les investissements démesurés des monarchies du golfe. Tandis que les profits des multi-

nationales leur permettent de distribuer des milliards de dollars de dividendes aux actionnaires. En 2010, Total a pu distribuer 5 milliards d'euros à ses actionnaires, sans payer d'impôts en France et sans financer le passage aux énergies renouvelables, encore moins des politiques de sobriété et d'efficacité.

À l'inverse, la facture est salée du côté des pays importateurs. Cette boulimie extractive alimente les modes de consommation insoutenables des populations les plus riches, celles du Nord, ainsi que les populations riches des pays du Sud. À peine 20 % de la population mondiale consomment 80 % de l'énergie produite sur la planète. La facture pétrolière des pays consommateurs a atteint 5 % du PIB mondial, selon l'AIE. En moins d'une dizaine d'années, ce sont près de 50 milliards d'euros supplémentaires qui se sont ajoutés à la facture énergétique française.

C'est aujourd'hui cette même facture énergétique qui est agitée par les industries pétrolières pour tenter de justifier leurs projets d'exploration pétrolière et gazière en offshore ultra-profond, dans les schistes, les sables bitumineux ou en Arctique. À chaque fois, les pétroliers et industriels s'appuient sur des estimations, parfois contradictoires, démontrant que la mise en chantier de tels projets permettrait de « réduire la facture énergétique nationale ».

Sans que l'on ne perçoive comment l'exploration et l'exploitation de ce pétrole plus coûteux peuvent réduire une facture pétrolière qu'il faudra bien régler, y compris lorsque le pétrole, ou le gaz, sera produit sur le sol national. Sauf à confondre les intérêts de la population française avec ceux de Total.

Creuser toujours plus profond, toujours plus loin, en prenant toujours plus de risques écologiques, ainsi se résume la prospection pétrolière contemporaine menée de concert par les multinationales et les pays producteurs. Comme si le pétrole était une ressource inépuisable. Comme si sa consommation pouvait



**Les industriels agitent la facture énergétique pour justifier l'exploration en offshore ultra-profond.**

ROSSI/PHOTONSTOP

croître indéfiniment et qu'il était souhaitable qu'il en soit ainsi. Comme s'il était normal et évident que la politique énergétique mondiale soit confiée aux seuls États producteurs, aux multinationales et aux marchés mondiaux. Comme si le *business as usual* devait se poursuivre malgré le réchauffement climatique global et les conséquences écologiques, sanitaires et sociales engendrées par l'extraction du pétrole et plus largement par toutes les ressources énergétiques fossiles et minières.

### **L'équivalent d'une marée noire par an**

Les conséquences écologiques de l'extraction pétrolière non conventionnelle sont plus graves et non maîtrisables. L'explosion de la plate-forme de forage Deepwater Horizon en avril 2010, qui creusait le puits le plus profond jamais réalisé en offshore, a généré une marée noire de près de 5 millions de barils. Loin d'être un fait isolé, comme le montre la récente marée noire causée par Chevron au large du Brésil, la marée noire dans le Golfe du Mexique préfigure-t-elle celles à venir >>>

» en plein cœur de l'Arctique ? L'extraction de pétrole des sables bitumineux canadiens est réputée causer l'équivalent d'une marée noire par an en déversant des rejets pétroliers sur les terres et rivières environnantes, intoxiquant la faune, la flore et les populations environnantes. L'absence de maîtrise technologique n'a pas freiné les projets d'extraction de pétrole et de gaz de schiste en Amérique du Nord, alors que ces derniers imposent le recours à la fracturation hydraulique, technique nécessitant l'injection d'immenses quantités d'eau et de produits chimiques dans le sous-sol sans que personne n'en maîtrise le résultat. Ne pas questionner la recherche et l'extraction sans limites de nouveaux hydrocarbures au prisme des défis climatiques est irresponsable. Un des rares engagements chiffrés de la communauté internationale est d'agir pour ne pas dépasser les 2 °C d'augmentation de la température globale d'ici à la fin du siècle, au-delà desquels les dérèglements climatiques ne seraient plus maîtrisables. C'est en prenant cet engagement au pied de la lettre que le Potsdam Institute for Climate Impact Research a calculé

la quantité maximum de carbone que l'humanité pouvait émettre sur la période 2000-2050 pour avoir quatre chances sur cinq d'atteindre cet objectif. Résultat : le budget carbone de l'humanité est de 886 gigatonnes de CO<sub>2</sub>. En 2011, nous en avons déjà émis un tiers, ce qui ramène ce budget à 565 gigatonnes de CO<sub>2</sub> pour la période 2012-2050.

Sur cette base, l'ONG Carbon Tracker a comparé ce budget carbone à la totalité des gaz à effets de serre que produirait la combustion des réserves de pétrole, charbon et gaz dont les États pétroliers et les multinationales annoncent disposer. La consommation de ces réserves engendrerait 2 795 gigatonnes de CO<sub>2</sub>. Soit cinq fois plus que notre budget carbone restant d'ici à 2050 ! Dit autrement, 80 % de ces réserves ne doivent pas être extraites avant 2050 si l'on veut respecter les préconisations des scientifiques du climat. Sur le lot, il faut donc laisser dans le sol une bonne part des réserves pétrolières déjà trouvées. À échéance d'un demi-siècle, nos sociétés ne sont donc pas confrontées à une pénurie de pétrole, mais à un trop-plein. Il y a trop de pétrole si l'on veut sauver le climat.

Bien sûr, laisser quatre cinquièmes des ressources énergétiques fossiles dans le sol constitue une perte financière pour les multinationales, qui n'ont d'autres choix que d'explorer et de forer, sans tenir compte des exigences climatiques, pour maintenir leur situation boursière. Jamais elles n'agiront dans l'intérêt du climat. Conséquence, pour gérer cet excès d'énergies fossiles et décider de les laisser dans le sol, il paraît évident que la recherche et l'extraction de ressources énergétiques fossiles ne peuvent être laissées à la seule appréciation de ces entreprises.

## Des politiques de sobriété et d'efficacité

Sauf à verser dans le scepticisme climatique ou la destruction programmée de la planète, la lucidité imposerait donc de cesser les explorations en cours, Arctique compris. Un moratoire international pourrait être initié par la France avec les gisements en Guyane ou les pétroles et gaz de schiste, en cherchant à l'étendre au niveau européen puis mondial. Ce moratoire international apparaît même comme une condition *sine qua non* d'une transition énergétique qui soit à la hauteur des enjeux. Ce serait l'occasion de définir des politiques locales, nationales et internationales pour une véritable transition énergétique, permettant de ralentir considérablement les extractions actuelles, en commençant par les plus polluantes.

Un moratoire serait également l'occasion de faire basculer les moyens financiers utilisés

dans la course effrénée aux énergies fossiles vers des politiques de sobriété et d'efficacité énergétiques, ainsi que vers le développement des énergies renouvelables. La crise climatique se précisant, une transformation des modèles de consommation et de production prend un tour nouveau. Il semble en effet

## Les scénarios de descente énergétique montrent comment satisfaire les besoins des populations.

illusoire d'attendre un miracle technoscientifique ou industriel qui puisse résoudre ces défis énergétiques de manière soutenable

sur le plan écologique, juste socialement, égalitaire entre les populations de la planète et durable dans le temps.

Ni le nucléaire, ni la géo-ingénierie, ni le développement industriel à marche forcée des énergies renouvelables ne permettent de répondre simultanément à l'ensemble de ces défis. Des voies alternatives existent déjà. Les scénarios de descente énergétique, aujourd'hui déclinés sur le plan territorial, donnent à voir quelles solutions technologiques et industrielles permettraient de satisfaire les besoins énergétiques des populations une fois mises en œuvre ces politiques drastiques de sobriété et d'efficacité énergétiques. Ce sont des expériences sociales, culturelles et politiques qui préfigurent dès aujourd'hui ce que pourrait être le monde décarboné, soutenable et convivial de demain qu'il faut soutenir et encourager : villes en transition, villes lentes, projets de société du « bien-vivre » contre le toujours plus, expériences de relocalisation des circuits de production et de consommation, projets d'agriculture urbaine, projets citoyens et participatifs de production d'énergies renouvelables, etc. Les expériences sont nombreuses.

Ce n'est malheureusement pas l'orientation délivrée par la récente conférence des Nations unies, dite Rio+20, qui s'est déroulée en juin 2012 à Rio de Janeiro. À lire sa déclaration finale, on comprend que la politique énergétique est renvoyée à l'échelon national et aux marchés mondiaux. S'il est indiqué qu'il faut procéder à « une utilisation plus rationnelle de l'énergie et accroître la part des énergies renouvelables » tout en « faisant en sorte que les 1,4 milliard de personnes dans le monde qui en sont actuellement privées » aient accès à l'énergie, aucun objectif visant à laisser du pétrole, du gaz ou du charbon dans le sol n'y figure, ni même d'objectifs de sobriété énergétique. Pire, le rôle des « industries extractives » est plutôt légitimé par cette déclaration. Puisqu'il est impossible d'attendre de la fin du pétrole qu'elle se substitue à l'absence de volonté politique face aux défis écologiques et sociaux de ce XXI<sup>e</sup> siècle, il ne reste plus qu'à se servir des alternatives et luttes existantes pour préfigurer le monde de demain. Sans attendre. ■

» M. C.



**L'ASSOCIATION**  
Voir&Agir est éditeur-distributeur militant de films documentaires.

**LES FILMS**  
Voir&Agir vous propose des films choisis pour débattre des problèmes et enjeux de notre société.  
DVD en vente pour les particuliers et les associations dans notre boutique en ligne.

**LES RENDEZ-VOUS**  
Voir&Agir organise et vous aide à organiser des projections-débats dans le respect des ayants droit.

[www.voiretagir.org](http://www.voiretagir.org)





Un champ de canne à sucre à Saint-André.

PATRICK PIRO

# Le pétrole vert s'appuie sur la canne

La canne à sucre est la principale filière économique de La Réunion. Une culture essentiellement destinée au marché du sucre, mais qui pourrait devenir la première source d'énergie locale.

**P**rès d'un million de tonnes, 903 639 exactement: c'est la montagne de cannes qui manquait encore aux deux usines sucrières de La Réunion, au 12 octobre dernier, pour atteindre les 2 millions de tonnes traitées en une campagne. Une barre mythique fixée depuis des années par la filière. Rendez-vous en décembre, quand tous les champs auront été moissonnés, pour le verdict.

Sur le site d'Ercane, le centre de recherche de la profession, un tableau de bord affiche crânement la progression du défi, à la minute et à la tonne, des volumes de matière première livrés aux broyeurs de Bois-Rouge (au nord-est) et Le Gol (au sud-ouest). De juin à décembre, il souffle sur l'île des relents du pari stakhanoviste de la grande époque de la « safra » cubaine, quand le régime lançait chaque année ses troupes agricoles à l'assaut du record de production de l'année précédente.

Six mois par an, l'île de l'Océan indien s'enfonce dans une forêt herbacée dont les tiges peuvent grimper jusqu'à cinq mètres. La canne ondule par vagues sous les alizés d'est. Elle couvre près des deux tiers des surfaces cultivées, présente dans 23 des 24 communes.

À Cuba, le sucre était la seule monnaie d'échange pour payer le pétrole du grand frère soviétique. La chute du Mur, en 1989, a dissous ce marché de troc et plongé l'île des Caraïbes dans un marasme de plus d'une décennie.

La Réunion, elle aussi, est très fortement sous l'empire de la canne et des énergies fossiles. La graminée géante est le baromètre économique et social de l'île depuis deux siècles. Elle lui doit aujourd'hui 70 % de ses revenus d'exportation et près de 12 000 emplois directs ou indirects.

Et, pour son énergie, la Réunion dépend à 88 % du fioul, de l'essence et du charbon, chers et importés.

**Les diverses crises du sucre** ont soumis la filière à de rudes soubresauts au cours des dernières décennies. En raison des phases de surproduction et de la montée de concurrents internationaux plus productifs, le secteur a connu une

restructuration drastique. Onze usines ont fermé depuis le milieu des années 1990. Les deux dernières sont détenues par Tereos,

le 4<sup>e</sup> groupe sucrier mondial.

Très resserrée, l'activité a regagné de la compétitivité. « *La filière est l'avenir de la Réunion* », affirmait Jean-Yves Minatchy, président de la Chambre d'agriculture, à la veille du congrès sucrier de la sous-région tenu en septembre >>>

**Présente dans 23 communes sur 24, la canne couvre près de deux tiers des surfaces cultivées de La Réunion.**

# GASPILLAGE D'ÉNERGIE



Au Mât Saint-Benoît, méthanisation de résidus de l'industrie sucrière. À droite, la centrale électrique de Bois-Rouge, alimentée par de la biomasse.

PHOTOS : PATRICK PIRIO

» dernier à Saint-Denis, préfecture du département (1).

Le futur réunionnais se lirait-il dans le sucre, produit d'exportation soumis aux vents des marchés mondiaux, dépendant d'engrais et de pesticides importés? Dans une activité qui survit en grande partie grâce à l'injection de subventions européennes et à un quota annuel de

300 000 tonnes de sucre achetées à prix garanti, sous l'égide de la Politique agricole commune de l'Union (2)?

Il n'y a probablement plus personne pour défendre la canne à la papa, de Saint-André à Saint-Louis, du Port à Saint-Joseph. Pour la graminée, on rêve désormais d'un destin plus grandiose: devenir le pétrole vert de l'île. Ses

besoins énergétiques se partagent pour moitié entre les transports, intégralement dépendants du pétrole ou presque (comme partout dans le monde), et la consommation d'électricité. Il y a trente ans, l'île était pourtant autonome dans ce dernier secteur: tout le courant provenait de quelques turbines hydroélectriques. La croissance vertigineuse de la consommation (démographie, développement, confort) a mis fin à cette autarcie électrique.

En 1999, les élus de La Réunion, sous l'impulsion du charismatique Paul Vergès, lancent un défi audacieux: rendre l'île autonome en énergie à l'horizon 2030. La machine se met en route. L'énergie du soleil est privilégiée: le relief volcanique tourmenté perturbe trop les vents pour que l'on puisse compter sur une forte contribution de l'éolien. L'essor du parc de chauffe-eau solaires et panneaux photovoltaïques réunionnais est unique au monde. Pourtant, l'élan est insuffisant au regard de l'objectif. Aujourd'hui, si un tiers de la production d'électricité est d'origine renouvelable, c'est encore largement grâce à l'hydraulique, avec peu de perspectives de développement (tous les sites intéressants sont déjà équipés), mais aussi... à la canne à sucre.

Au début des années 1990, l'entreprise Séchilienne-Sidec construit, à proximité des usines de Bois-Rouge et du Gol – premières »

## En laisser pour l'alimentation

À la Réunion, île bien peuplée où le foncier disponible est rare et cher, la bataille pour la terre est loin de se restreindre aux ambitions relatives aux cannes « à sucre » et « fibre ». L'urbanisation réclame sa part, et l'agriculture vivrière a récemment été désignée priorité stratégique, alors que l'approvisionnement en aliments

est fortement dépendant des importations. En 2011, un grand programme Développement des élevages des filières interprofessionnelles (Défi) a été lancé afin de porter le taux d'autosuffisance alimentaire de l'île à 55 % d'ici à 2020. Une campagne vise à réduire de 45 % le prix de 20 % des denrées locales pour en

favoriser la production et le commerce local. La filière élevage doit faire gagner 10 % de parts de marché à la « viande pays » en 2020. Et certains soulignent que le fourrage idéal serait... la canne-fibre, en vertu de sa productivité, ou les pailles de canne à sucre, ressources dont la valeur énergétique intéresse aussi bien les bovins que les chaudières des centrales thermiques.





**Jim Thomas**

Directeur de programmes de recherche et rédacteur pour l'ONG canadienne ETC Group\*.

# Biomasse : halte au pillage de masse

De grandes entreprises de la biotechnologie et de l'agrobusiness se sont engagées dans une course dangereuse pour s'approprier les ressources naturelles planétaires.

**T**out autour de la planète, les différentes stratégies des gouvernements et des entreprises dans les domaines du changement climatique, de l'énergie, de l'agriculture, de la technologie et de la production de matériaux convergent autour d'un seul et même terme particulièrement significatif : la biomasse (voir encadré).

La biomasse renvoie à plus de 230 milliards de tonnes d'éléments vivants que la terre produit chaque année, comme les arbres, buissons, herbes, algues, productions agricoles et microbes. Cette manne, qualifiée de « production primaire » de la terre, se trouve en abondance au sud de la planète, dans les océans, les forêts et les savanes à croissance rapide des zones tropicales. Elle soutient les modes de vie, les cultures et la satisfaction des besoins fondamentaux d'une majorité des habitants de la Terre. Actuellement, les êtres humains n'utilisent qu'un quart de cette biomasse terrestre pour leurs besoins fondamentaux et la production industrielle, et seule une part infime de la biomasse océanique est exploitée, de sorte que 90 % de la production globale au niveau planétaire échappent encore à la marchandisation entraînée par la société industrielle.

Aujourd'hui, cependant, en raison de certaines évolutions technologiques, notamment dans les domaines de la nanotechnologie et de la biologie synthétique, ce stock annuel de biomasse est devenu l'objet de visées industrielles. D'importantes transformations sont en cours afin d'en faire un élément essentiel de la nouvelle économie industrielle mondiale. Cette évolution, habituellement présentée comme une transition inoffensive et avantageuse du

carbone « noir » fossile vers le carbone « vert » vivant, signifie rien de moins qu'un accaparement brutal de ressources du Sud au bénéfice du Nord.

Ce pillage de la biomasse représente une facette profondément injuste de l'impérialisme du XXI<sup>e</sup> siècle, qui, à n'en pas douter, contribuera à aggraver les inégalités et à exacerber la pauvreté, la faim, les maladies ainsi que bien d'autres problèmes sociaux déjà criants. De plus, la liquidation d'écosystèmes fragiles afin d'en récupérer les réserves de biomasse constitue une démarche suicidaire sur une planète déjà en état de stress. En somme, nous devrions nous méfier sérieusement des nouveaux « maîtres de la biomasse » et de ce nouvel assaut envers les terres, les modes de subsistance et le monde du vivant.

Cette nouvelle trajectoire industrielle, appelée parfois la « nouvelle bio-économie », gagne en vitesse et en influence politique, et attire des milliards de dollars de subventions publiques et d'investissements privés.

« *De nombreuses personnes envisagent la biomasse principalement comme une source de carburants liquides, tels l'éthanol ou le biodiesel. Mais la biomasse peut être transformée en une multitude de produits d'usage quotidien.* En fait, parmi les produits fabriqués aujourd'hui à partir du pétrole, comme la peinture, les encres, les adhésifs, les plastiques ou autres produits à valeur ajoutée, il en existe très peu qui ne pourraient pas être produits à partir de la biomasse », a déclaré David K. Graman, qui fut secrétaire à l'Énergie, à la Science et à l'Environnement sous George W. Bush. Une manière très directe de prendre la mesure de l'ambition

de la nouvelle économie de la biomasse est de considérer la liste des produits et des services dépendant actuellement des carburants fossiles. On estime que 70 % du pétrole est utilisé sous forme de carburant liquide pour les voitures, les camions, les avions et le chauffage. Les biocarburants comme l'éthanol ou le biodiesel ne représentent qu'une première étape de la transition du marché des carburants vers la biomasse. Une prochaine génération de biocarburants hydrocarbures imitera directement l'essence et le carburant pour avions.

## La cellulose, objet de convoitise

Parallèlement, certaines firmes étudient les moyens de recourir à la nano-cellulose et à des bactéries synthétiques pour produire du courant électrique à partir de cellules vivantes, et ainsi transformer la biomasse en électricité sans utiliser de turbines.

La cellulose, ce composant moléculaire commun est en train de devenir l'objet de toutes les attentions de l'industrie. Elle se trouve en effet dans toutes les plantes, ainsi que dans certains microbes, sous la forme de longues chaînes de glucose structurées de manière fibreuse ou occasionnellement cristalline. La terre produit environ 180 milliards de tonnes de cellulose chaque année. Celle-ci est la principale source d'énergie à l'œuvre dans la nutrition animale et dans la chaleur produite par la combustion de végétaux.

Des travaux récents ont démontré que les nano-fibres de cellulose pouvaient être modifiées pour acquérir des propriétés jusque-là inédites. Les promoteurs de biocarburant soutiennent que la cellulose que l'on trouve dans les tiges et les feuilles des plantes peut être utilisée à des fins industrielles sans que cela empêche les fruits ou les graines de rester dans la chaîne alimentaire.

**La biomasse soutient les modes de vie et la satisfaction des besoins fondamentaux d'une majorité des habitants de la Terre.**

\* ETC Group s'intéresse aux enjeux socio-économiques et écologiques mondiaux qui touchent les nouvelles technologies, en portant une attention particulière à leurs impacts sur les peuples autochtones, les communautés rurales et la biodiversité. Le groupe possède des bureaux au Canada, aux États-Unis, au Mexique et aux Philippines.





Ce maïs mort, dans un champ de l'Illinois, est voué à devenir de la biomasse, matière première pour la production de carburants.

OLSON /AFP

## Qu'est-ce que la biomasse ?

La biomasse est une mesure de poids utilisée dans le cadre de la science écologique. Elle renvoie à la masse totale de toutes les choses vivantes (matière organique) situées en un lieu particulier. Les poissons, les arbres, les animaux, les bactéries

et même les hommes sont des constituants de la biomasse. Toutefois, ce terme est maintenant couramment utilisé pour désigner la matière biologique non fossilisée, notamment la matière végétale, qui peut être utilisée comme matière première pour la

production de carburants ou pour la production chimique industrielle. Le terme de biomasse est profondément réductionniste et anti-écologique, traitant la matière végétale comme s'il s'agissait d'une marchandise homogène disponible en gros.

de biomasse dépassent de loin les réserves connues de pétrole et de gaz naturel, de même que les filons de charbon. Les stocks globaux de carbone sous forme fossile s'élèvent à 818 milliards de tonnes tandis que la biomasse mondiale renferme annuellement environ 560 milliards de tonnes. « Si vous regardez une image de notre planète, il n'est pas difficile de repérer dans quelles régions se situent majoritairement les parties vertes. Ce sont ces régions où l'on pourrait sans doute faire pousser des matières premières dans des conditions optimales », a assuré Steve Koonin, ancien sous-secrétaire à la Science du département de l'Énergie des États-Unis et ancien responsable de la recherche pour BP.

Si, depuis l'espace, notre planète peut sembler en apparence verte et riche en biomasse, le petit secret de l'économie de la biomasse telle qu'elle se dessine actuellement est que, tout comme les réserves fossiles de carbone sous forme de gaz ou de pétrole, les réserves de carbone contenues dans la biomasse mondiale ne sont pas distribuées équitablement. Au niveau mondial, on estime que la végétation terrestre recèle 500 milliards de tonnes de carbone. >>>

Cependant, même si la cellulose est en théorie abondante, le fait qu'elle soit très difficile à séparer des autres composantes de la plante constitue un obstacle significatif à son exploitation industrielle. Ainsi, la séparation de la cellulose est devenue l'un des domaines de recherche les plus actifs dans les sciences de l'énergie et de la matière. À une époque où les réserves de pétrole se réduisent de plus

en plus, l'excitation commerciale entourant des composantes de la biomasse telles que la cellulose s'explique par la quête de sources « non conventionnelles » de carbone de la part des industries. Le décompte des réserves de carbone effectué par les compagnies énergétiques comme BP révèle que les milliards de tonnes de carbone enfermées dans les stocks mondiaux

# GASPILLAGE D'ÉNERGIE



RABANY / PHOTO UNISTOP



La biomasse, une nouvelle source d'énergie infinie alors que les ressources de gaz s'épuisent ?

» Cependant, 86 % de ces réserves (430 milliards de tonnes) sont contenus dans les zones tropicales et sous-tropicales, tandis que les éco-régions boréales et tempérées n'en contiennent que 34 et 33 milliards respectivement.

C'est également sous les tropiques que la biomasse se régénère le plus rapidement et que la biomasse marine, principalement le phytoplancton, est la plus productive. Contrôler cette biomasse mondiale requiert donc de s'arroguer la propriété ou le contrôle politique sur les terres et les mers des tropiques.

Attribuer l'essor de la bio-économie et l'intérêt émergent pour la biomasse à une simple prise de conscience écologique ou patriotique revient à supposer, à tort, que les dirigeants des grandes entreprises et des économies de l'OCDE sont motivés par des préoccupations humanitaires ou environnementales. Cachée derrière les promesses fallacieuses de la « neutralité en carbone » et de l'« indépendance énergétique », se tient la possibilité lucrative d'un nouvel accaparement de ressources à grande échelle.

Bien loin de constituer une transformation menant vers un nouveau type d'économie, la

transition fondée sur la biomasse est plutôt un réoutillage de l'ancienne économie de production, de consommation, d'accumulation de capital et d'exploitation.

En termes économiques, l'exploitation de la cellulose et d'autres sucres comme matière première pour produire du carburant, des substances chimiques ou de l'électricité a pour conséquence de donner à des herbes, des algues ou des branches auparavant sans grande valeur une importance commerciale inédite. De manière plus décisive, toute terre ou étendue d'eau qui peut faire vivre des végétaux gagne en valeur

comme source potentielle de biomasse, un fait qui contribue d'ores et déjà à accélérer l'accaparement des terres au niveau mondial, un phénomène initié au départ dans le but de sécuriser l'approvisionnement alimentaire. Si le coup d'État de la biomasse réussissait, les technologies de transformation ayant pour but d'extraire cette nouvelle source de valeur (notamment les nanotechnologies,

les biotechnologies et la biologie synthétique) offriraient la maîtrise d'un savoir-faire extrêmement rentable, ce qui ne manquerait pas de rendre plus puissantes les industries qui contrôlent ces technologies.

Si on présente la biomasse en tant que future nouvelle matière première de l'économie mondiale après-pétrole, il est essentiel de poser la question : y en a-t-il une quantité suffisante sur notre planète pour soutenir une transition historique de cette ampleur ?

À l'époque où la société humaine globale dépendait encore de la matière végétale comme source pre-

**La transition fondée sur la biomasse est un réoutillage de l'ancienne économie d'accumulation de capital et d'exploitation.**

mière pour ses besoins énergétiques (vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle), la consommation mondiale d'énergie s'élevait, selon les estimations actuelles, à 600 gigawatts par an. Les estimations récentes de la consommation énergétique mondiale annuelle varient entre 12 et 16 térawatts – une multiplication par vingt au moins de la demande par rapport à l'économie de jadis. Actuellement, l'offre





KITANURA/AFP

peuvent pas être comptabilisés de la même manière que des réserves fossiles de pétrole ou de charbon. La valeur économique de plantes récoltées comme matière première industrielle doit être considérée en fonction de leur valeur écologique vitale, fondement de tous les écosystèmes, en rapide dégradation, dont dépend notre existence.

Différentes études du système terrestre, qui tentent de mesurer la santé et la résilience actuelles des écosystèmes et de la biodiversité, contiennent de sérieux avertissements. 60 % des écosystèmes du monde sont déjà en déclin. Le Living Planet Index, un indice mesurant l'évolution de la biodiversité mondiale, fondé sur le suivi de 1 313 espèces terrestres, marines et d'eau douce, conclut qu'entre 1970 et 2003, l'indice a baissé globalement de 30 %, ce qui signifie que les écosystèmes en général subissent une détérioration précipitée. L'Union internationale pour la conservation de la nature estime que près de 40 % des espèces qu'elle surveille sont menacées d'extinction. Les changements dans l'utilisation des terres, résultat entre autres de la déforestation et de l'expansion agricole, sont considérés comme la cause principale de ce phénomène.

### Une surutilisation des capacités de la Terre

De plus, on estime qu'au moins 10 à 20 % des forêts et savanes restantes seront utilisées à des fins humaines d'ici à 2050. En outre, l'ONU considère que deux tiers des pays sont affectés par la désertification de leurs sols, ce qui représente plus de 4 milliards d'hectares de terres agricoles, subvenant aux besoins d'un milliard de personnes.

Les résultats d'un autre instrument de mesure, l'« empreinte écologique », développé par le Global Footprint Network, sont particulièrement parlants. L'empreinte écologique mesure l'utilisation (ou la surutilisation) par l'homme de la biocapacité de la terre. Le terme de « biocapacité » désigne la quantité de terre arable, de pâtures, de forêts et de pêcheries disponible de manière durable pour l'utilisation humaine, et cela en tenant compte des besoins de la nature pour assurer sa propre régénération. La surutilisation de la biocapacité nuit donc aux écosystèmes et entraîne leur déclin. Il s'avère que, depuis la fin des années 1980, nous sommes en mode surutilisation, donc avec une empreinte écologique industrielle supérieure à la biocapacité de la Terre.

Si nous continuons sur cette trajectoire, nous utiliserons le double de la biocapacité de la Terre en 2050 – une proportion insoutenable. Alors que les politiques industrielles associées à l'économie de la biomasse gagnent en nombre et en influence, les écologistes craignent que cette pression n'entraîne des conséquences désastreuses. ■

> J. T.

énergétique qui permet de répondre à cette demande repose presque entièrement sur les hydrocarbures fossiles, avec une petite part de nucléaire, d'hydroélectrique et de biomasse (autour d'1,5 térawatt). De plus, on s'attend à ce que la demande énergétique mondiale augmente de 19 térawatts d'ici à 2050.

« Dans les scénarios les plus optimistes, la bioénergie pourrait fournir plus de deux fois la demande énergétique actuelle, sans porter préjudice à la production alimentaire, aux efforts de protection des forêts ou à la biodiversité. Selon les scénarios les plus défavorables, toutefois, la bioénergie ne pourrait fournir qu'une fraction de l'énergie actuellement utilisée, peut-être même moins qu'elle n'en fournit aujourd'hui », souligne un rapport faisant la synthèse de seize évaluations de la quantité globale de biomasse disponible sur terre.

Pourquoi une telle variation dans les estimations ? La réponse la plus rapide à cette question est que certains économistes spécialisés dans le domaine énergétique n'ont tout simplement pas vu la forêt cachée derrière les arbres. Les stocks de biomasse vivante ne

# Politis

L'hebdo indépendant et engagé

## Soutenez Politis son indépendance et ses projets !

- Pour garantir notre indépendance financière et éditoriale, rare dans le monde de la presse,
- Pour faire connaître notre journal au plus grand nombre et faire circuler nos informations et nos idées,
- Pour enrichir notre contenu rédactionnel et continuer à mener des enquêtes fouillées et des reportages de qualité,
- Pour développer notre site Internet, qui offre des éclairages à chaud et donne accès à plusieurs années d'archives.

## Soutenez l'indépendance de la presse d'information politique et générale !

Grâce à l'association **Presse et pluralisme**, vous pouvez faire un don à **Politis** et le déduire de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Pour un don de :	Vos gains imposables :	Vous déduisez de vos impôts :
30 €	19,80 €	19,80 €
100 €	66 €	66 €
500 €	330 €	330 €

Je fais un don de \_\_\_\_\_ € au profit exclusif de **Politis**  
Et je libelle mon chèque à l'ordre de : Presse et pluralisme/Opération Politis

### Je précise mes coordonnées

( afin que Presse et pluralisme puisse remettre le reçu fiscal qui ne permettra de bénéficier de la réduction d'impôt l'année suivant mon versement )

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janvier 1978, dite Loi informatique et libertés. Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès, de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers.

Coupon à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque, sous enveloppe affranchie exclusivement à :  
**Presse et pluralisme, TSA 30548, 93754 Parisaux Cedex**

# Une source de bienfaits dans les savanes

Une simple station de pompage peut changer le quotidien de milliers de villageois en Afrique, et d'abord celui des femmes. Une ONG suisse s'attache à multiplier ces installations.

« **C**e château d'eau, nous l'avons baptisé château de vie, il nous a sauvés ! » Derrière Souni Sanwagou, c'est une fête spontanée qui agite la bourgade de Mandouri, dans l'extrême nord-est du Bénin. Une foule

elle est pompée directement dans la nappe phréatique.

Chez Souni Sanwagou, pas une pointe d'exagération. Elle raconte la vie « d'avant-château ». De février à juin, alors que les puits à ciel ouvert sont taris, c'est dans des marigots ou dans le fleuve Oti qu'il fallait aller puiser de l'eau, à huit kilomètres de là. « Vous imaginez les femmes, tous les jours, sans chaussures, un enfant dans le dos et une bassine sur la tête... C'était très pénible. Et puis l'eau était imbuvable, mais on la buvait quand même, faute de mieux. Elle multipliait les parasites et les maladies. » La corvée d'eau, prioritaire dans les foyers, a un impact déterminant sur la vie des jeunes filles : réquisitionnées par leurs mères, elles sont régulièrement soustraites à l'éducation scolaire. « Il nous faut d'autres châteaux pour déraciner définitivement

la souffrance des femmes d'ici ! Aujourd'hui, je bois l'eau venant des Suisses, et j'espère qu'ils continueront à nous apporter leur aide... » C'est en effet une ONG genevoise, Ingénieurs et architectes solidaires (IAS) (1), qui a permis l'édification de la station de pompage et d'adduction, avec l'appui de l'association Afrique école.

Mandouri, 11 000 habitants, est située dans la province des Savanes. À plus de 700 kilomètres de la capitale, Lomé, cette zone semi-désertique est peu desservie par le réseau routier. À la saison des pluies, le fleuve déborde régulièrement, envahissant les terres. Une bénédiction pour la culture du riz, mais ces inondations coupent la région du reste du pays.

Il existait bien un forage à Mandouri, qui fournissait une eau de meilleure qualité que les puits à ciel ouvert. Mais il fallait deux

personnes pour actionner la pompe à bras : beaucoup d'efforts pour à peine plus de 1 000 litres extraits par heure. Dans les interminables files d'attente naissaient des disputes.

**Heureusement, l'eau souterraine** reste accessible : c'est l'une des conditions d'intervention d'IAS, qui s'est spécialisée dans le domaine de l'adduction d'eau en Afrique de l'Ouest, où elle intervient surtout au Togo, au Bénin et au Burkina Faso. « Les nappes phréatiques sont abondantes en Afrique, on l'ignore souvent. Et ces régions ne sont pas dépourvues de forages. Cependant, ils sont souvent délaissés, parce que la pompe à main ou à pied est trop pénible à actionner, ou parce qu'elle est cassée, tout simplement », constate Bernard Bérout, président d'IAS. Pièce

au mécanisme très sollicitée, elle doit généralement être changée tous les six mois. Un jour,

l'argent manque, et le forage est abandonné. À Mandouri comme dans la plupart des dix-sept autres localités où l'ONG a travaillé sur l'adduction d'eau, le principe d'intervention est identique : comme les forages coûtent très cher pour des budgets associatifs – de l'ordre de 10 000 euros –, il faut remplacer les pompes « à énergie humaine » par des modèles électriques de bonne qualité, au débit cinq à six fois plus important.

En milieu rural, l'électricité est encore moins disponible que l'eau : IAS installe donc des panneaux photovoltaïques, parfaitement indiqués dans ces régions très ensoleillées. Ils n'exigent aucun entretien, si ce n'est un dépoussiérage de temps à autre ; il n'y a pas de batteries (chères et polluantes), la centrale fonctionne quand il y a du soleil. Le meilleur site d'exposition pour cet équipement fragile : au sommet du château d'eau, dernière pièce maîtresse des

**L'amélioration des conditions de vie est incontestable : moins de corvées, meilleure santé, scolarisation accrue des filles.**



Dans le bourg d'Ogaro (Togo), une station de pompage solaire.

empresée de femmes et de fillettes se bousculent joyeusement, bassines sur la tête et bidons à la main. C'est jour d'inauguration de l'installation, le 22 mars 2008. La vidéo tournée à cette occasion montre l'eau coulant à gros jet des robinets de la borne-fontaine alimentée par le réservoir. Pure et parfaitement potable :





stations d'adduction électro-solaires d'IAS. Le modèle, simple, contient 27 000 litres, soit environ quatre jours, en moyenne annuelle, d'une confortable autonomie aux familles en cas de défaut d'ensoleillement.

À proximité, des bornes-fontaines reliées au réservoir ont été construites pour faciliter la distribution. Détail à grand bénéfice : certains robinets sont placés en hauteur. Les femmes qui s'approvisionnent à la bassine (25 litres) peuvent la remplir en la gardant sur la tête, s'épargnant des manœuvres éreintantes pour le dos.

Dans ces régions où plus de 80 % de la population n'a pas accès à une eau potable de bonne qualité, l'amélioration des conditions de vie est incontestable : moins de corvées, une meilleure

santé, une scolarisation accrue des filles, etc. Les plus anciennes installations, comme à Gbéova et Avogbedgi, au Bénin, tournent depuis 2005 et donnent techniquement entière satisfaction. Les panneaux solaires affichent une durée de vie de plus de vingt-cinq ans, seule la pompe exige de la maintenance.

« C'est très généralement sur des défauts de gestion que nous rencontrons des difficultés dans la durée, admet Bernard Bérout. Aussi, nous tenons à signer un contrat avec des associations locales partenaires pour définir un cadre propice à la pérennité du projet. » Car il faut entretenir et remplacer les robinets, éléments fragiles, et surtout pourvoir au remplacement périodique de la pompe, qui lâche au bout de trois à quatre ans selon l'intensité de

l'usage. Coût du remplacement, transport de Suisse compris : environ 2 000 euros. « Mais cela reste moins onéreux, et surtout moins fréquent, qu'avec des modèles manuels », souligne Bernard Bérout, dont l'ONG s'organise pour stocker quelques pompes d'avance dans les pays où elle intervient, afin de réduire le délai de réparation en cas de casse.

**Ainsi, il est inscrit dans le contrat** que l'accès à l'eau sera payant, selon un tarif établi par les habitants eux-mêmes, afin de financer l'entretien. Classiquement, une redevance de 10 FCFA (2) – indolore – est prélevée sur le remplissage de chaque bassine ou bidon. Il est aussi convenu que le montant correspondant au remplacement de la pompe doit être déposé sur un compte bancaire bloqué dès »

Les stations de pompage solaires d'IAS alimentent de petits châteaux d'eau (Bagré, en haut, et Ayakopé, ci-dessus, au Togo). Autant de corvées d'eau en moins pour les fillettes.

PHOTOS : BERNARD BÉROUD - IAS





À Ouassougon (Bénin), jusqu'en 2004, les femmes ont pompé l'eau à la force des jambes, pour un débit limité.

BERNARD BÉROUD - IAS

» que la trésorerie le permet. Ce n'est pas un problème : la collecte couvre largement les besoins. Pendant sa durée de vie, une pompe aura permis de générer trois fois son coût de remplacement. Cette petite économie villageoise de l'eau potable autorise donc, outre la maintenance,

la rémunération de fontainiers chargés de la perception de la redevance. « *Nous faisons en sorte qu'il s'agisse de femmes*, signale Bernard Béroud. *Directement concernées par le bon fonctionnement de l'équipement, elles sont plus assidues à ce type de tâches et souvent plus fiables quand il s'agit de gérer l'argent*

*communautaire... Plus les femmes sont impliquées dans l'administration des stations, et mieux celles-ci fonctionnent.* »

Dans le village burkinabé de Songpelsé comme à Bagré, dans le nord du Togo, qui compte parmi les réussites du programme, les habitants ont créé des périmètres maraîchers à proximité du château d'eau. Pendant la saison sèche, quand les puits sont taris, l'irrigation prend le relais de la pluie afin que les paysans poursuivent leurs cultures sans concurrencer la consommation humaine.

**La qualité des personnes impliquées** est déterminante. Ainsi, un bénévole très motivé, aussi compétent en technique qu'en gestion, est-il passé au statut de salarié, rémunéré par les communautés de Gbéova, Avogbedgi et Ahota (Bénin) pour la maintenance de leurs stations. « *C'est aussi une manière d'éviter, en milieu rural, l'exode des professionnels de valeur* », reconnaît Bernard Béroud.

IAS, qui jusqu'à présent déplaçait ses bénévoles sur ses opérations, aborde depuis quelques mois une nouvelle phase : la formation de techniciens locaux au montage des stations d'adduction, « *car ces pays ne manquent pas d'électriciens, de maçon ou de plombiers* ». Début novembre 2012, quelques-uns d'entre eux, repérés au Burkina Faso à l'occasion de précédentes installations, participeront aux quatre prochains chantiers qui démarrent dans l'ouest et le sud du pays. « *Ils sont conscients que, pour les suivants, ils devront se débrouiller tout seuls. Nous souhaitons ainsi infléchir l'activité de notre ONG afin de réduire nos déplacements et de concentrer notre énergie sur le montage des projets* », affirme le président.

Bernard Béroud rêve de populariser le modèle des stations de pompage « IAS », et vise l'installation d'une centaine d'exemplaires à moyen terme. Impossible actuellement, faute de financement. Les frais de fonctionnement de l'ONG sont certes très réduits – tout le monde y est bénévole, dont le président, qui consacre sa retraite à faire tourner la boutique –, mais les subventions, qui proviennent de collectivités territoriales suisses ou de fondations privées, ne financent les projets qu'un à un. « *Nous avons bien tenté d'approcher les grandes agences de l'ONU, comme le Programme des Nations unies pour le développement ou l'Unicef, mais elles ne travaillent en général qu'avec les États. Néanmoins, je ne désespère pas.* »

Une station de pompage électro-solaire coûte 35 000 euros. Un investissement modeste, défend IAS, au regard des bénéfices économiques et sociaux considérables qu'il apporte aux villages. ■

»Patrick Piro

»P. P.

(1) [www.ias-ch.org](http://www.ias-ch.org).

(2) environ 1,5 centime d'euro.

## Les compagnons de l'eau au Bénin

« *Ces paysans que l'on disait incapables de conduire un tel projet, eh bien ils l'ont fait !* », lance le Béninois Patrick Atohoun, administrateur d'Emmaüs International, qui mène des actions dans 36 pays dans le monde. Lors du Forum alternatif mondial de l'eau, à Marseille, en mars dernier, il exposait la réussite de milliers de ses compatriotes vivant sur les berges du vaste lac Nokoué (plus de 200 km<sup>2</sup>), à proximité de la capitale, Cotonou. Plus de 90 000 personnes y vivent, souvent de modestes pêcheurs à la vie âpre, analphabètes à 90 %. L'eau est omniprésente, mais elle est devenue imbuvable : trop polluée par les déjections humaines et les déchets. Il faut parcourir des kilomètres pour trouver à boire,

et encore, c'est souvent de l'eau de puits sale. En 2003, l'association Sonagon se mobilise pour inciter la population à adopter des gestes d'assainissement. Trois ans plus tard, Emmaüs International est sollicité par son groupe béninois. De nombreux compagnons d'Emmaüs seront associés, sur place et en France, à un projet ambitieux visant à procurer un accès à l'eau potable et des équipements sanitaires à 70 000 villageois. « *Et nous avons estimé possible la voie d'une gestion publique et communautaire des équipements, à rebours de la délégation privée de service* », souligne Patrick Atohoun. De 2006 à 2010, une première phase pilote, menée sur deux

sites, a déployé le programme sur quatre volets : accès à l'eau potable (forages), assainissement (construction de latrines, douches, lavoirs), promotion des règles d'hygiène, gestion collective du projet. Près de dix mille personnes bénéficient déjà des nouveaux équipements. Depuis 2011, le programme s'étend à sept autres sites autour du lac. Prévision, pour 2015 : la constitution de 9 réseaux d'adduction d'eau, avec 12 forages et 154 bornes-fontaines, la construction de 139 sanitaires et l'entrée en service d'un dispositif de traitement des eaux usées et des déchets.





Évacuation d'algues vertes sur la plage de Saint-Michel-en-Greves, dans les Côtes d'Armor.

# Eau : la pollution garantie sur facture

Une étude a évalué le coût de la dépollution agricole, et montre que des actions préventives seraient plus efficaces et moins chères.

La plupart des Français ont accès tout au long de l'année à une eau de bonne qualité, mais « près de deux millions de consommateurs paient, eux, pour une eau non conforme aux critères réglementaires. Le cocktail des principaux polluants décelés (pesticides, nitrates, sélénium) met en évidence les graves menaces que la pression agricole fait peser sur la ressource », révélait l'association de consommateurs UFC-Que choisir dans une analyse publiée en mars 2012.

De son côté, une étude réalisée en 2011 et publiée en juin 2012 par le Commissariat général au développement durable (1) dresse un premier inventaire des coûts des principales pollutions agricoles de l'eau. Pour les ménages des localités les plus polluées, les dépenses annuelles supplémentaires « atteindraient 494 euros par ménage ou 215 euros par personne ». Pour une famille de cinq personnes, « la dépense additionnelle annuelle entraînée par ces pollutions serait de l'ordre de 1 074 euros ».

Le coût complet du traitement annuel des excédents d'agriculture et d'élevage dissous dans l'eau « serait supérieur à 54 milliards d'euros par an », et celui de la dépollution du « stock des eaux souterraines serait supérieur à 522 milliards d'euros ». Une facture salée à mettre au compte d'une agriculture productiviste très polluante : la restauration des normes

de potabilité au niveau national nécessiterait l'élimination de 7 millions de tonnes de nitrates et de 526 tonnes de pesticides...

En 2010, les observations de la Cour des comptes (2) sur la qualité de l'eau mettaient pourtant en évidence « les défauts et le manque de durabilité de ce modèle français de financement curatif, qui conduirait à des coûts plus élevés que ceux des modèles privilégiant la prévention, tout en négligeant les conséquences environnementales et sanitaires d'une ressource dégradée ».

**La Cour indique que des pays** comme le Danemark et la Bavière sont parvenus, en responsabilisant leurs agriculteurs sur des actions préventives, à réduire de 30 % leur consommation d'azote et de pesticides au bénéfice de la qualité des eaux, tandis que la France a généralisé des pratiques de traitement de ces pollutions à l'entrée des réseaux d'eau potable. Selon la cour, ces traitements s'avèrent 2,5 fois plus coûteux au mètre cube traité que la prévention opérée en Bavière, et ils n'améliorent pas la qualité de la ressource. La France n'est donc vraiment pas un modèle à suivre. ■

»Thierry Brun

(1) Coûts des principales pollutions agricoles de l'eau, Études et documents n° 52, CGDD.

(2) Rapport public annuel de la Cour des comptes, publié en février 2010. Voir le chapitre sur les instruments du financement de la gestion durable de l'eau.

## Chaudière à granulés de bois

100 % confortable  
100 % responsable



### Le granulé de bois

Circuit court et emploi local : le granulé de bois est produit en France, près des massifs forestiers et valorise la filière bois.

**Ecologique** : 23 g de CO<sub>2</sub>/kWh pour le granulé, contre 310 g pour le fioul ou 180 g pour l'électricité<sup>(1)</sup>.

**Economique** : 5,06 cts €/kWh PCI pour le granulé, contre 9,40 cts €/kWh PCI pour le fioul<sup>(2)</sup>.



### ÖkoFEN, le spécialiste

ÖkoFEN consacre 100 % de son développement sur ce mode de chauffage écologique, économique et performant.

Renseignez-vous au **04 79 65 01 71**

ou sur **www.okofen.fr**



Le spécialiste en Europe

**Bruno Frère**

Sociologue, chercheur à l'Université de Liège et à Sciences Po Paris, auteur du *Nouvel esprit solidaire* (DDB, 2009).

## Comment contrer l'idéologie managériale ?

Les pratiques alternatives repolitisent l'économie. Mais il leur manque une parole commune susceptible de fournir un schéma collectif.

**A**ujourd'hui, les gouvernements présentent l'austérité comme une adaptation nécessaire et inéluctable. Le « bon sens » nous imposerait de mieux gérer les deniers publics. Mais ce discours qui se veut réaliste n'est qu'un mode d'interprétation idéologique de la réalité. Il se fait le vecteur d'un nouveau mode de domination, managérial, qui subordonne le politique à l'économique.

Ce postulat suppose que la démocratie n'ait plus droit de cité puisqu'un seul principe est avancé pour organiser et guider la société (1) : la « nécessité » de s'adapter par la rigueur et l'austérité à la situation économique. À quoi bon manifester une opinion dans la rue, dans la presse ou ailleurs, dès lors que nous n'avons « pas le choix » ? Face à ce verrouillage de la réalité, quelles formes d'action reste-t-il ?

Manifester conserve un sens. En effet, la manifestation consacre la prévalence du geste politique et interpelle nos responsables. Elle demeure un langage politique dans un monde qui voudrait pouvoir s'en passer puisque la « bonne gouvernance » doit, dans sa logique gestionnaire, se suffire à elle-même. Ceci étant dit, chacun sait que s'en tenir à des slogans dans la rue est partiellement contre-productif puisque cela n'affecte en rien « la mégamachine », pour reprendre l'expression de Serge Latouche.

Beaucoup d'activistes estiment, dans le sillage de cet économiste, que ce sont les institutions du capitalisme financier qu'il convient aussi d'aller gripper : les places financières, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, les systèmes de transactions... On peut d'ailleurs mesurer la justesse de cette prise de conscience à la réaction des dites institutions : il n'a pas fallu longtemps à la police pour évacuer

par la force les Indignés de Wall Street. Dès lors qu'une manifestation ne dérange que le citoyen lambda, sans miner en rien les dispositifs de domination, ne faut-il pas réfléchir aux actions plus directes qu'il conviendrait de lui adjoindre vers l'émancipation ?

De fait, d'autres modes d'engagement sont nés pour adjoindre à la contestation, toujours vitale et nécessaire, une pratique alternative : l'économie solidaire, susceptible de gripper l'économie comme elle va.

La famille de la finance et de l'épargne solidaires est composée, en France, de structures aussi diverses que les associations d'épargne de proximité

Cigales ou les coopératives de crédit comme Garrigue et la NEF, qui investissent dans le financement des micro-entreprises coopératives montées par et pour des collectifs, des sans-emploi ou encore des personnes désirant quitter un statut de salarié jugé aliénant.

Les associations d'échanges « non monétaires » constituent un second ensemble. Leurs principaux représentants sont les systèmes d'échanges locaux (SEL), soit des groupes de personnes qui pratiquent l'échange multilatéral de biens et de services au moyen d'un système de bons : travaux de réparation, gardes d'enfants, cours de langues, etc. Il faut également évoquer les réseaux d'échanges réciproques de savoir (RERS), qui permettent à leurs membres de s'enseigner des savoirs spécifiques sans même plus passer par le biais d'une monnaie fictive. C'est ainsi que des cours de langues peuvent s'échanger contre des cours de cuisine ou de musique. Là encore, la force de l'échange tient au fait que les échangeurs sont reconnus dans leurs compétences respectives plutôt que sur leurs avoirs ou leurs manques.

Une troisième famille rassemble la distribution bio et équitable, incarnée en France par

des réseaux tels que les magasins Biocoop ou les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap), la fédération Artisans du monde et la coopérative Andines.

La mutualisation des tâches permet notamment aux membres d'avoir accès à des produits bio à moindre coût puisqu'une série d'intermédiaires sont évités. Ces initiatives sont porteuses d'une alternative à la bio industrielle et, surtout, ont pour vocation de relocaliser l'échange marchand là où le commerce équitable reste écologiquement problématique puisque les produits peuvent faire le tour du monde en avion pour parvenir dans nos assiettes. Toutefois, relevons que, dans les deux cas, commerce « équitable » ou « de proximité », l'investissement citoyen, notamment par le bénévolat, permet de faire des économies d'échelle pour rétribuer correctement des producteurs soucieux de privilégier des produits de qualité.

Enfin, la dernière famille rassemble ce que les spécialistes (Jean-Louis Laville en France, Jacques Defourny en Belgique) nomment depuis les années 1980 les services de proximité, souvent développés sous forme associative ou coopérative (scop, scic, etc.). Quatre grands secteurs sont concernés : les services de la vie quotidienne (aide aux personnes âgées, aux malades etc.), les services d'amélioration du cadre de vie (entretien d'immeubles, par exemple), les services culturels et de loisirs, les services d'environnement (entretien d'espaces verts, recyclage, etc.). L'exemple le plus répandu en France est celui des régies de quartier. Des structures d'accompagnement au développement de tels services existent, comme les pôles d'économie solidaire. Ceux-ci rassemblent des bénévoles et des professionnels qui tentent d'appuyer les entrepreneurs de ces services. Ils travaillent parfois avec les organismes de microfinance, voire avec les réseaux de commerce bio ou équitable.

Bien souvent, on considère que ces associations participent à une repolitisation de l'économie. Il se jouerait là, selon les spécialistes, autre chose qu'une simple et fragile stratégie de survie, de débrouille : une gestion de l'espace public où l'on se trouve en lien avec autrui. Ainsi, c'est un véritable projet d'économie politique que porte l'économie alternative et solidaire. À la tête de

(1) De la critique. Une sociologie de l'émancipation, Luc Boltanski, Luc Boltanski, Gallimard, 2009.





CREDIT

LE BOT/ PHOTONONSTOP

ce projet, se trouve probablement la déclinaison latine du mouvement. Au-delà des services de proximité et autres systèmes d'échange, très nombreux outre-Atlantique, des pays comme l'Argentine ou le Brésil voient en effet chaque année des entreprises très diverses reprises en coopératives par leurs travailleurs. Tout n'y est pas rose, et le fameux « on produit, on vend, on se paie » est souvent périlleux à réaliser. Mais les succès sont de plus en plus nombreux, là où des patrons classiques ont déclaré forfait. Citons l'usine métallurgique Impa, l'hôtel Le Bauen, l'imprimerie Chilavert, la fabrique de carrelage Fasinpat, et j'en passe de plus récentes.

### L'idée de structuration fait peur

Est-ce à dire que l'économie alternative et solidaire aurait tout compris là où les syndicats, par exemple, seraient complètement dépassés ? Loin s'en faut, car les syndicats ont une expérience

politique et une lucidité à l'égard du pouvoir acquises de longue date, alors que l'économie solidaire persiste actuellement à camper dans une sorte d'irénisme moral quelque peu naïf. L'ensemble des initiatives associatives ou coopératives atteste d'un élan citoyen indéniable, renouvelant par là même un courant d'action né du socialisme associationniste ou libertaire au XIX<sup>e</sup> siècle, habitué à troubler l'ordre de domination économique et politique établi. Mais il serait probablement idéaliste de se contenter de magnifier cette force démocratique de l'économie alternative et solidaire, et cette « essence politique » dont elle serait porteuse. Comme l'écrit le sociologue Alain Caillé, ces associations sont « politiques », certes. Mais où se trouve la forme organisationnelle à grande échelle qui leur permettrait de faire entendre leur voix aux institutions européennes et nationales en charge des politiques économiques et

sociales ? Tôt au tard, il faudra bien poser la question du pouvoir, c'est-à-dire celle « *d'une méta-association entre les associations existantes. Il faudra bien qu'émergent, en somme, des associations spécialisées dans les problèmes d'ordre général, dans la question du liant et de la transversalité (2)* ». Car, à force de faire comme si la démocratie pratiquée suffisait, on ne voit guère naître une parole commune susceptible de fournir un schéma collectif, dans lequel les espoirs divers pourraient s'investir. Faute d'incarnation dans un lieu que tous pourraient investir démocratiquement, le pouvoir est pour ainsi dire dilapidé entre diverses chapelles qui s'opposent parfois les unes aux autres. Or, l'idée même de structuration fait peur. Elle évoque la déprise, la verticalité, la confiscation de la parole et l'allégeance obligée à une ligne idéologique fixe. C'est d'ailleurs ces éléments qui expliquent le désintérêt de la plupart »

(2) Alain Caillé, « Sur le concept d'économie en général et d'économie solidaire en particulier », in *L'Alter-économie, quelle autre mondialisation ?* Revue du MAUSS, n° 21, 2003.



# LE NOUVEL ESPRIT SOLIDAIRE



En souscrivant à une Amap (ici à Ollioules), on fait de la politique au sens pratique du terme.

POUJOLAT/AFP

» des militants de l'économie alternative et solidaire pour l'engagement auprès des structures politiques classiques. Dans les nouvelles formes d'engagement proposées par l'économie alternative et solidaire, l'autonomie est beaucoup plus grande. On peut s'engager et se désengager aisément d'une association : lorsqu'on estime que le message (ou les produits) ne correspond plus à ses attentes, il est facile de s'en retirer pour se diriger ailleurs.

Ces formes de militantisme conviennent mieux à une société plus individualisée : un engagement plus *light*, moins chronophage, une contestation plus personnalisée, moins générale. On s'engage à la carte, sans se sentir « obligé » par une organisation spécifique et l'imaginaire qu'elle charrie, comme on l'était lorsque l'on s'engageait dans des syndicats ou des partis politiques aux idéologies marxistes ou maoïstes. Au bout du compte, cette forme d'engagement est le négatif photographique de l'engagement dans le capitalisme contemporain : elle est flexible. C'est ce qui en fait la force... et la fragilité à la fois.

Certes, en souscrivant à une Amap, ses membres font de la politique au sens pratique du terme. Ils ne se contentent pas de dénoncer un réseau d'enseignes de grandes surfaces capitalistes, dont on connaît l'attitude draconienne à l'égard des employés et sous-traitants. Ils réinventent de façon pratique une économie locale coopérative et mutualiste, dont le succès croissant risque un jour d'inquiéter fortement lesdites enseignes, qui avaient jusque-là pour habitude de dicter leur conception de la consommation. En lieu et place d'une critique politique verbale, sans corps, c'est à une critique pratique d'émancipation directe, parfois même non réfléchie en tant que telle, que s'adonnent les coopérateurs de ces groupes d'achat. Mais, au-delà de la politique en actes, quels sont les modes d'expression, les relais politiques ? Les grands progrès sociaux ne sont jamais advenus par de la bonne

volonté morale mais par le croisement d'intérêts bien compris de groupes sociaux dans une lutte politique déclarée. Or, aujourd'hui, s'il existe un tel fossé entre représentants politiques et société civile, c'est aussi parce que les manifestations critiques de celle-ci, comme l'économie alternative et solidaire, peinent à transiter de la diversité sociale et du pathos moral qui les caractérisent à la formalisation d'une lutte et d'un logos politique commun.

Oser affronter la question de l'organisation du pouvoir tout en conservant son essence populaire, voilà peut-être l'objectif de l'économie alternative et solidaire pour devenir une réelle force de proposition politique. Mais nous en sommes loin car, faute de se doter d'une identité politique autonome, l'économie solidaire ne peut que subir celle que lui octroient certains

## Au-delà de la politique en actes, quels sont les modes d'expression, les relais politiques ?

partis, dans le meilleur des cas à la marge de leurs programmes ou politiques publiques. Cette identité imposée est celle de la réinsertion par la resocialisation. Tel serait en effet son sacerdoce et la seule raison que Verts ou socialistes donnent à sa faible existence ou à leur éventuel soutien.

Or, quel sens y a-t-il à « réinsérer » des « exclus » dans un marché de l'emploi qui n'existe comme tel que parce qu'il a l'opportunité, précisément, de disposer d'une sous-classe de travailleurs flexible et peu chère suffisamment importante pour servir de main-d'œuvre d'appoint quand c'est nécessaire ? Est-il seulement possible de « réinclure » des « exclus » dans une société dont l'imaginaire managérial fait précisément porter à ces derniers la responsabilité de leur marginalité, de leur prétendue différence, parce qu'ils ne seraient pas assez « entrepreneurs d'eux-mêmes », pas assez « leaders de leur propre vie », pas assez flexibles et mobiles ?

Croire que oui, c'est fonder ses espoirs sur la croyance qu'il n'existe pas de classe sociale de précaires, et qu'il est envisageable de régler la question sociale en imposant des dispositifs individualisés et particularisés d'insertion,

comme l'ont longtemps cru des auteurs comme Pierre Rosanvallon. Puisqu'il n'y a pas de « classe » mais que des « individus », les réponses devraient être « individualisées » (3). Ce disant, ils ne posent pas la question ultime : insérer dans quoi ? Il n'y a pas (plus ?) de classe moyenne dans laquelle réinsérer quoi que ce soit. Si elle a existé, elle se délite progressivement, comme l'a montré depuis longtemps Robert Castel (4). Les digues qui la séparaient du précaire s'estompent peu à peu : allongement du temps de travail, abaissement des salaires ou du seuil de salaire minimum, multi-emploi contraint, raréfaction des CDI au profit d'une gamme de plus en plus sophistiquée de CDD, remise en cause du droit du travail... Cela au nom de la réalité et de sa bonne gestion : tout le monde doit contribuer à l'effort collectif pour sortir de la crise.

## Ne pas rester une roue de secours

L'économie alternative et solidaire procède certes bel et bien d'un mode d'émancipation directe susceptible de venir gripper l'idéologie managériale. Cependant, il n'est aujourd'hui pas illégitime de se demander si, à force de s'investir sans recul politique, certaines de ces initiatives ne risquent pas de renforcer leur identité de roue de secours marginale de la véritable économie, l'authentique, la grande – celle du marché – au lieu précisément de devenir le bâton qui vient en briser les rayons.

Tout se passe parfois en effet comme si l'on acceptait de laisser aux mains des institutions le réel pouvoir politique. La puissance du mouvement ouvrier, qui, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, a permis d'obtenir tant sur le terrain social, était précisément d'avoir été nourrie par des individus qui n'avaient pas d'autres choix que de s'unir pour faire porter une voix collective, au-delà de l'engagement dans le proche. Aujourd'hui, se reconnaître des raisons communes de lutter n'est plus si simple dans une société salariale éclatée. Et ce déficit d'unité se traduit jusque dans l'engagement associatif ou coopératif dans l'économie solidaire. ■

» B. F.

(3) *La Nouvelle Question sociale. Repenser l'État-providence*, Pierre Rosanvallon, Le Seuil, 1995.  
(4) *Les Métamorphoses de la question sociale*, Robert Castel, Le Seuil, 1995.



# La biodiversité, ça concerne aussi la culture !

**Patricia Coler**  
Déléguée générale  
de l'Union fédérale  
d'intervention  
des structures  
culturelles (Ufisc)\*.

Les équipes artistiques et culturelles de l'économie sociale et solidaire participent au développement durable des territoires.

**L**a diversité culturelle est, « pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant ». Elle constitue « le patrimoine commun de l'humanité ». Cette affirmation a réuni plus de cent-quatre-vingts pays lorsque a été signée, le 2 novembre 2001, la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle (article 1).

La diversité culturelle prend forme à travers le caractère original et pluriel des identités des groupes et des individus. Elle se construit dans une relation dynamique entre sociétés et territoires de vie. Liée aux droits culturels, ancrés dans l'ensemble indivisible et interdépendant des droits de l'homme, elle nous parle d'enjeux fondamentaux pour tout être humain : celui de se voir reconnaître une créativité et une expression propres, des traditions et des pratiques spécifiques qui contribuent à « une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle plus satisfaisante pour tous » ; celui du droit d'accès de chacun aux ressources nécessaires à son développement personnel et social, associé à un devoir d'échange et de compréhension avec les autres. En cela, le respect de la diversité et des droits culturels est un facteur déterminant pour la légitimité et la cohérence du développement durable (1).

## Une autre décentralisation

La diversité culturelle peut-elle alors se résumer à une diversité de biens et de services distribués sur un marché, et les droits des personnes peuvent-ils se restreindre à ceux du consommateur ? Dans un contexte nécessairement ouvert sur le monde, où le désir de transition se heurte parfois à la crispation identitaire, à l'heure où « l'économie créative », identifiée au cœur même du développement durable, s'impose – elle aussi – comme une vision porteuse d'une stratégie de croissance volontariste, on peut s'interroger sur la possibilité d'une économie artistique et culturelle, créative et contributive, respectueuse des dignités (2) et fondée sur la « solidarité démocratique (3) ».

Car force est de constater la marchandisation progressive des relations humaines, en particulier dans le champ des arts et de la culture. Les logiques d'appropriation par la monétarisation et l'organisation d'une fausse pénurie de biens immatériels, la restriction des pratiques artistiques et culturelles à une simple offre de services, la concentration financière et économique par l'intégration des « industries culturelles » disent assez bien l'attractivité d'une dimension qui porte le pire et le meilleur, entre contrôle et liberté, instrumentalisation et émancipation. La dictature de la rationalité comptable et de la rentabilité immédiate pourrait nous faire oublier la complexité humaine, faire que nous nous arrêtions au résultat sans nous intéresser aux processus et aux cheminements.

Aussi l'enjeu de la dimension culturelle ne peut-il se satisfaire d'une politique de marché et de la concurrence qui s'impose comme un objectif en soi dans une représentation utilitariste de l'intérêt général (4). L'injonction concurrentielle, portée par l'unique référence au marché, ne peut pas constituer la seule régulation proposée. Il est temps de reconnaître que l'économie est plurielle – de marché, de redistribution, sociale et solidaire.

Cette dernière, reconnue récemment en France à travers un ministère délégué à l'Économie sociale et solidaire (5), doit pouvoir jouer pleinement son rôle et développer ses dynamiques territoriales à des fins de non-lucrativité, de coopération et d'utilité sociale. Les milliers d'initiatives de ce champ socio-économique démontrent chaque jour que la notion d'entreprise peut être réinventée et qu'elle n'appartient pas au seul capitalisme ni à sa logique de compétition de tous contre tous, individus comme territoires.

C'est ainsi que les équipes artistiques et les structures culturelles de l'économie sociale et solidaire, qu'elles soient compagnies de cirque, de rue, de théâtre, de marionnettes, etc., collectifs de plasticiens ou groupes de musique, »

**L'enjeu de la dimension culturelle ne peut se satisfaire d'une politique de marché.**

\*Créée en 1999, l'Ufisc représente plus de deux mille organisations développant des projets artistiques et culturels.



Les compagnies artistiques, comme ici le Concert impromptu, dans le parc de Saint-Cloud, contribuent à la construction de l'intérêt général dans les territoires.

THIERRY/PHOTONONSTOP

producteurs de disques comme salles de concert, lieux de pratiques, écoles ou festivals font levier, par leurs engagements, pour un développement durable des territoires, tout à la fois économique, social et culturel.

Face à un modèle gestionnaire où nous serions de simples prestataires et clients-usagers, ces initiatives citoyennes artistiques et culturelles contribuent à la construction d'une société bâtie sur la participation et l'échange entre personnes, reconnues dans leur dignité plutôt que dans leur capacité à consommer, voire à spéculer. Elles s'inscrivent dans une logique de partenariat avec les collectivités publiques, dans une attention à leur environnement, du local au global, interrogeant sans cesse ce qui fait culture.

Une large partie de ces structures participent ainsi à la construction de l'intérêt général dans les territoires. Car, faut-il le rappeler, « l'intérêt général » n'est pas une valeur au sens propre, immuable dans le temps, mais bien un dispositif qui est construit socialement, défini en permanence par les autorités publiques, la société civile et les citoyens eux-mêmes.

À l'heure du débat sur une nouvelle réforme de décentralisation exigeant l'engagement solidaire des territoires, osons penser que nous en avons fini avec les processus descendants décrétés au seul niveau de l'État et de l'Europe, et que nous sommes bien dans des constructions politiques émancipées à partir

de territoires de vie qui doivent se relier pour faire politique publique ensemble.

Les initiatives citoyennes interpellent les différentes natures administratives et poli-

## Ces initiatives citoyennes ne nous considèrent pas comme de simples clients-usagers.

tiques (régions, départements, communes, intercommunalités, mais aussi structures politiques européennes et internationales) dans leur articulation et leur mode de coopération. C'est convaincues et fortes de cet enjeu capital pour la transformation de nos sociétés qu'elles invitent, à travers le mouvement « L'art est public », à décloisonner les champs d'intervention pour mettre en débat avec tous les citoyens l'essence même des politiques publiques, de l'intervention publique, et réinterroger ensemble les fondements de ce qui constitue l'intérêt général (6).

Dans cet esprit, une rencontre a rassemblé le 1<sup>er</sup> juin des représentants de divers horizons – art, culture, recherche, santé, logement, éducation, etc. –, des acteurs publics comme de l'économie sociale et solidaire, des personnes impliquées comme des représentants de réseaux. Ils se sont fixé pour objectif de rompre avec des conceptions trop souvent sectorielles pour affirmer des dimensions – telle la dimension culturelle – qui traversent l'ensemble de la vie sociale, de lutter contre la réification des relations entre personnes, de développer des démarches de construction ascendante et de résistance interne pour réaffirmer d'abord le sens. Regardant ensemble vers l'Europe, ils ont

réfléchi, dans une logique de réseau souple et coopératif, à la progression d'un intérêt général fondé sur la dignité humaine, qui ne relève plus seulement d'un régime dérogatoire au principe de marché mais affirme une logique propre et supérieure au principe de la responsabilité du marché libre.

## Sécuriser les services d'intérêt général

Car si la dignité n'est pas un vain mot, mais bien un engagement politique de l'Europe, tel que défini à l'article 2 du traité européen (7), il apparaît décisif que les structures politiques puissent élaborer un droit positif qui sécurise les services d'intérêt général sur la base des droits des personnes et de la cohésion sociale et territoriale. Les services d'intérêt général sont en effet à prendre en compte comme un ensemble de valeurs communes, à placer dans le champ politique et pas seulement économique.

Cette inscription politique des services d'intérêt général dans le droit européen doit se faire à travers la définition d'un cadre communautaire garantissant l'existence, l'organisation et le financement de ces services par un cadre spécifique de règles (non dérogatoires à celles du marché), ainsi qu'à travers les garanties données aux autorités publiques nationales et locales de pouvoir définir et organiser les services d'intérêt général relevant de leurs domaines de responsabilité. L'article 14 du traité européen (TFUE), le nouveau protocole n° 26 sur les services d'intérêt général et la Charte des droits fondamentaux apportent en ce sens des appuis juridiques.

Car c'est bien par le renouveau d'une démocratie locale articulée au global, capable de dépasser ses appartenances de toutes sortes et ses intérêts pour former une société politique, que les citoyens, responsables et capables, pourront entreprendre la transition vers un autre développement. ■

» P. C.

(1) Comme indiqué dans le préambule de la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, alinéa 6.

(2) « La défense de la diversité culturelle est un impératif éthique inséparable du respect de la dignité de la personne humaine »,

Déclaration universelle sur la diversité culturelle de 2001, article 4, cité dans *Culture et développement durable. Il est temps d'organiser la palabre...*, Jean-Michel Lucas, éd. Irma, 2011.

(3) *Politique de l'association*, Jean-Louis Laville, Seuil, 2010.

(4) Au sens où celui-ci ne voit alors dans l'intérêt commun que la somme des intérêts particuliers, qui se déduirait spontanément de la recherche par les agents économiques de leur utilité. *Réflexions sur l'intérêt général*, Rapport public du conseil d'État, 1999.

(5) Une loi sur l'économie sociale et solidaire devrait prochainement être proposée au débat en France.

(6) Appel « L'art est public », [www.lartestpublic.fr](http://www.lartestpublic.fr)

(7) « L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes », Traité sur l'Union européenne.





JOCARD/AFP

# Vous avez dit « économie verte » ?

Selon qui l'emploie, cette expression en vogue a des significations opposées. Décryptage de Jean Gadrey\*.

Il y a débat autour du terme « économie verte », y compris au sein des réseaux écologistes, et a fortiori entre les milieux d'affaires qui ont récupéré ce terme et les militants altermondialistes qui dénoncent cette récupération. On trouve, d'un côté, les textes du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), un club de multinationales voulant surfer sur la vague verte en en tirant le maximum de valeur pour l'actionnaire, dont les idées ont malheureusement été relayées par les Nations unies au sommet de Rio+20. Et, de l'autre, des écrits sur une économie verte mise au service de la soutenabilité écologique et sociale, par exemple le livre de Pascal Canfin *L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas* (1) ou, plus récemment, le livre costaud d'Alain Lipietz sur le *Green Deal* (2), où le terme d'économie verte n'est pas employé, mais c'est tout comme (« la conversion verte de l'économie »).

Entre les deux, on trouve des conceptions centristes, donc de droite, comme dans le livre de Philippe Jurgensen *L'Économie verte. Comment sauver notre planète* (3), qui a d'ailleurs reçu le prix Veolia en 2009, dont les propositions sont fondées sur les miracles attendus de la technoscience « verte » (nucléaire, OGM, agrobiocarburants, etc.). Et le pavé typiquement

énarchique de Manuel Flam (4), conseiller de François Hollande pendant sa campagne, devenu directeur de cabinet de l'écologiste Cécile Duflot, ministre du Logement : un bel exploit de livre techniquement complet, sans prise de position personnelle, et capable de flatter n'importe quel gouvernement. Extrait : « *La France a posé, dès le Grenelle de l'environnement de 2007, les bases solides d'une croissance verte, durable et solidaire.* »

## Au nom de l'intérêt général...

Curieuse situation où des écolos convaincus se retrouvent en opposition à propos de deux mots : économie verte. Pas si curieux, toutefois, vu qu'on a déjà connu cela pour le « développement durable ». Pas si curieux non plus si on admet que les mots sont chargés de significations que des groupes aux intérêts opposés s'efforcent de récupérer au service de leur cause, surtout lorsqu'il s'agit de termes « sympas », évoquant l'intérêt général. Or, toute entreprise de domination par une minorité cherche à se justifier en invoquant l'intérêt général. C'est comme cela que des multinationales pas vraiment propres se sont parées des habits du « développement durable ». Ce sont à peu près les mêmes qui ont investi l'économie verte, plus facile à vendre dans le

monde que « le capitalisme financier verdi », ou « le capitalisme de rente », qui correspond pourtant à leur projet...

On peut donc avoir une économie verte voyant dans les ressources naturelles de nouvelles opportunités de profits, de marchandisation et d'appropriation privée (terres, forêts, espèces, gènes, pôles, océans, etc.), quitte à ce que ces acteurs privés jurent sur la tête de leurs actifs financiers qu'ils géreront le tout de façon « durable » – à condition toutefois qu'on ne leur impose aucune norme forcément « bureaucratique »... Mais on peut aussi avoir une économie verte, ou soutenable, visant des finalités de vitalité des écosystèmes, de sobriété assumée, de réduction rapide de l'empreinte écologique et de la pauvreté dans le monde, d'extension de l'agroécologie paysanne, de promotion des biens communs, etc.

Le problème qui nous est posé aujourd'hui n'est pas sémantique, mais politique. La « guerre des mots » est une modalité de combat social sur le plan symbolique. Dennis Meadows a une opinion tranchée : « *Quant à l'économie verte, je crois que, quand quelqu'un s'en préoccupe, il est plutôt intéressé par "l'économie" que par le "vert"... Le terme d'"économie verte" n'a pas vraiment de sens* (5). » Il a manifestement raison si l'on en juge par l'usage de cette expression par les dominants. Faut-il en conclure que l'idée même doit être rejetée, au risque de se priver d'alliances avec des proches ? Le débat reste ouvert. ■

> J. G.

- (1) *L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas*, Pascal Canfin, Les Petits matins, 2007.  
 (2) *Green Deal. La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste*, Alain Lipietz, La Découverte, 2012.  
 (3) *L'économie verte. Comment sauver notre planète*, Philippe Jurgensen, éd. Odile Jacob, 2009.  
 (4) *L'Économie verte*, Manuel Flam, Presses universitaires de France, 2010.  
 (5) *Les Limites à la croissance (dans un monde fini)*, Dennis Meadows, Donella Meadows, Jorgen Randers, Rue de l'Échiquier, 2012.

\* Économiste, auteur d'*Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Les Petits matins, 2012 (1<sup>re</sup> éd. 2010).

## Les livres incontournables



**La nature n'a pas de prix. Les méprises de l'économie verte,** Attac, Les Liens qui libèrent, 2012.

Le sommet de la Terre à Rio, en juin 2012, a été placé par les Nations unies sous le signe de l'économie verte : une sorte de New Deal vert qui serait salubre pour la planète. Est-ce une bonne nouvelle ? Pas vraiment. L'économie verte transforme la nature en une gigantesque entreprise productrice de services, bientôt contrôlée, si les peuples ne s'en mêlent pas, par quelques firmes et fonds financiers.



**Terre et liberté ! À la conquête de la souveraineté alimentaire,** Paul Nicholson, Xavier Montagut et Javiera Rulli, Centre Europe-Tiers monde, 2012 (à commander au Cetim, 6, rue Amat, 1202 Genève, Suisse, [www.cetim.ch](http://www.cetim.ch)).

« Terre et liberté ! », c'est avec ce cri que des milliers de paysans mexicains se soulevèrent contre les grands propriétaires terriens au début du XX<sup>e</sup> siècle. Plus d'un siècle après, ce cri reste d'une actualité brûlante. Au Nord comme au Sud, la souveraineté alimentaire établit les fondations d'une autre société, décrite notamment par Paul Nicholson, qui a joué un rôle de premier plan au sein de Via Campesina, fer de lance des organisations paysannes dans le monde.



**La bio entre business et projet de société,** sous la direction de Philippe Baqué, Agone, 2012.

L'agriculture biologique a le vent en poupe. Mais qu'est-elle vraiment ? Entre labels commerciaux et prétentions éthiques ou philosophiques, ce mode de production reposant sur un ensemble de techniques

est moins simple à définir qu'il n'y paraît. L'un des objectifs de ce livre est de permettre d'y voir plus clair, grâce à plusieurs enquêtes de terrain en Amérique, en Afrique, au Proche-Orient et en Europe.



**Comment la mondialisation a tué l'écologie. Les politiques environnementales piégées par le libre-échange,** Aurélien Bernier, Mille et une nuits, 2012.

Ce livre permet de comprendre l'après-sommet de Rio (juin 2012) et s'attaque particulièrement au libre-échange, fondement de l'économie verte. Il souligne que la seule injonction de réduire les gaz à effet de serre et de préserver l'environnement ne suffit pas : il faut « démondialiser » l'économie et internationaliser la coopération entre les peuples.

**Le Soleil en face. Rapport sur les calamités de l'industrie solaire et des prétendues énergies alternatives,** Frédéric Gaillard, L'échappée, 2012.

Loin de l'utopie d'une énergie « propre », produite localement avec un peu de sable comme matière première, les technologies solaires ouvrent un nouveau cycle de centralisation industrielle et politique, avec son cortège de calamités. L'auteur cible le complexe scientifico-industriel qui s'est lancé dans cette course aux technologies les plus rentables, complexes et destructrices.



**Famine au Sud, malbouffe au Nord. Comment le bio peut nous sauver,** Marc Dufumier, Nil éditions, 2012.

En 2050, les neuf milliards d'humains pourront se nourrir... grâce à l'agriculture biologique. Il est donc temps de changer de cap, affirme Marc Dufumier, spécialiste des questions agricoles. Pour lui, l'agriculture mondiale est exagérément spécialisée, mécanisée et « chimisée ».

**Créateurs d'utopies. Démocratie, autogestion, économie sociale et solidaire,**

Pierre Thomé, préface de Patrick Viveret, postface de Denis Clerc, éd. Yves Michel/Adels, 2012. L'autogestion est-elle tombée dans les oubliettes de l'histoire ? Non, répond un collectif de militants coordonné par Pierre Thomé, parti à la recherche de témoins qui se sont inspirés peu ou prou de l'autogestion.

## Outil de campagne

« La nature est un bien commun, pas une marchandise. Non à leur économie verte ! »,

Attac France, avril 2012, téléchargeable gratuitement : [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)

« La nature n'est pas à vendre ! » Cette campagne pour s'opposer à la mainmise de la finance sur la nature a été lancée par les Amis de la Terre en juin 2012 à l'occasion de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20). Une brochure a été publiée en partenariat avec l'Aitec et Attac.

## Guides



**Guide anti-crise. Économie alternative et solidaire,** Christine Delbove, Grimal éditions, 2012.



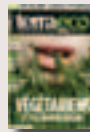
**Moins et mieux. Guide de consommation responsable,** ouvrage collectif coordonné par Marie-Noëlle Budini, éd. Penser la vie autrement, 2011 ([penserlavieautrement@orange.fr](mailto:penserlavieautrement@orange.fr)).

## Revue



**Défendons les biens communs !** Le Sarkophage n° 31, 14 juillet-15 septembre 2012.

Le journal des gauches antiproductivistes analyse le capitalisme vert et les objectifs du sommet de Rio de juin 2012.



**L'Amazonie sauvée par les concessions privées ?** Terra eco n° 37, juin 2012.



**De la bio... à l'agroécologie ?** Nature et progrès n° 88, juin-juillet-août 2012.

**Politis**  
2, impasse Delaunay  
75011 Paris  
Tél. : 01 55 25 86 86  
Fax : 01 43 48 04 00  
[www.politis.fr](http://www.politis.fr)  
[redaction@politis.fr](mailto:redaction@politis.fr)  
Fondateur  
Bernard Langlois

Politis est édité par Politis, société par actions simplifiée au capital de 941 000 €. Actionnaires Association Pour Politis, Christophe Kantcheff, Denis Sieffert, Pascal Boniface, Laurent Chemla, Jean-Louis Gueydon de Dives, Valentin Lacambre

Président, directeur de la publication et de la rédaction  
Denis Sieffert  
Rédacteur en chef  
Christophe Kantcheff (85)  
Rédacteurs en chef adjoints  
Thierry Brun (87), Michel Soudais (89)

Rédaction  
Olivier Doubre (91), Ingrid Merckx (70), Patrick Piro (75), Jean-Claude Renard (75) (chefs de rubrique) ; Gilles Costaz, Marion Dumand, Pauline Graulle (81), Christine Tréguier, Claude-Marie Vadrot, Jacques Vincent.

Web  
Christophe Kantcheff (85), Erwan Manach (92).  
Architecture technique web  
Grégory Fabre (Terra eco) et Yanic Garnet.  
Conception graphique  
Marion Geoffray (82)

Première rédactrice graphiste  
Pascale Bonnardel (74)  
Rédacteurs graphistes  
Marion Geoffray (82), Claire Le Scannif-Stora (84), Jérémie Sieffert  
Révision et secrétariat de rédaction  
Marie-Édith Alouf (73), Jérémie Sieffert (84), Jean-Michel Véry (93).

Administration-comptabilité  
Isabelle Péresse (76)  
Secrétariat  
Brigitte Hautin (86)  
Publicité-promotion  
Marion Biti (90) [publicite@politis.fr](mailto:publicite@politis.fr)

Impression  
Rivet Presse Édition BP 1977, 87022 Limoges Cedex 9 - Imprimé sur papier certifié PEFC



Service abonnement Politis  
18-24, quai de la Marne, 75010 Paris Cedex 19  
Tél. : 01 44 84 80 59, Fax : 01 42 00 56 92, [abopolitis@dipinfo.fr](mailto:abopolitis@dipinfo.fr)  
Abon. 1 an France : 150 euros

Conseil Distribution-Diffusion K.D.  
14, rue des messageries, 75010 Paris  
Tél. : 01 42 46 02 20  
Fax : 01 42 46 10 08  
[www.kdresse.com](http://www.kdresse.com)  
Numéro de commission paritaire 012C88695, ISSN : 1290-5550





**ON ENTEND  
BEAUCOUP PARLER  
DES PAYS QUI  
MASSACRENT.**

**BEAUCOUP  
MOINS DE  
CEUX QUI  
LES ARMENT.**

Pour un traité sur le commerce des armes  
Rejoignez-nous sur [facebook.com/AmnestyArmes](https://www.facebook.com/AmnestyArmes)

**AMNESTY**  
INTERNATIONAL



mgenfilia.fr

Le groupe MGEN qui assure la protection sociale de près de 3,5 millions de personnes, offre désormais une solution à tous.

La complémentaire santé MGEN Filia, efficace et adaptée aux besoins de chacun, garantit des prestations de qualité quelle que soit la formule choisie.

mgenfilia.fr

# MGEN Filia

La complémentaire  
**santé**  
pour tous.

L'expérience  
du groupe MGEN  
la référence  
solidaire !



MUTUELLES SANTÉ • PRÉVOYANCE • AUTONOMIE • RETRAITE

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation nationale, n°75 985 398, MGEN Vie, n°41 302 002, MGEN Filia, n°40 303 980, mutuelles adhérentes aux dispositifs du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°41 321 113, MGEN Centres de santé, n°417 301 714, mutuelles adhérentes aux dispositifs du livre II du code de la Mutualité.